



«Diversification des stratégies de  
développement dans l'agriculture –  
Rapport de situation 2007»





«Diversification des stratégies de  
développement dans l'agriculture –  
Rapport de situation 2007»





# Sommaire

4

<b>Avant-propos</b>	<b>6</b>
<b>Résumé</b>	<b>7</b>

## Partie A: Situation de la production et du marché en 2007

<b>A1 La production agricole en 2007</b>	<b>10</b>
Figure 1: Durée journalière d'ensoleillement (2005 – 2007) .....	10
Figure 2: Température journalière moyenne (2005 – 2007) .....	11
Figure 3: Précipitations journalières (2005 – 2007) .....	12
Figure 4: Évolution du prix des porcs de boucherie (1993 – 2007) .....	14
Figure 5: Évolution du prix du lait industriel (1992 – 2007) .....	16
<b>A2 Les comptes économiques de l'agriculture</b>	<b>16</b>
Tableau 1: Comptes économiques de l'agriculture (2000 – 2007) .....	18

## Partie B: Défis et potentiels pour l'agriculture

<b>B1 Résultats économiques</b>	<b>22</b>
Figure 6: Les recettes et les charges des comptes économiques de l'agriculture .....	22
Figure 7: Évolution de l'indice des prix à la production agricole et du revenu agricole (2000 – 2006) .....	23
Figure 8: Évolution de l'indice des prix à la production agricole (2000 – 2006) .....	24
Figure 9: Évolution du revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale et des salaires comparables (2000 – 2006) .....	25
<b>B2 Le contexte politique des familles paysannes</b>	<b>25</b>
Figure 10: Les conséquences des différents cas de figure .....	26
Figure 11: Stratégies de développement pour la production agricole .....	28
<b>B3 Stratégies de développement des entreprises agricoles</b>	<b>29</b>
Figure 12: Variations de la surface agricole utile par exploitation et par canton .....	29
Figure 13: Évolution de la surface cultivée en céréales panifiables .....	30
Figure 14: Évolution du cheptel de vaches laitières .....	31
Figure 15: Évolution du cheptel de truies mères .....	31
Figure 16: Évolution de la pratique de cultures données dans les exploitations .....	32
Figure 17: Importances des créneaux de diversification au sein de l'exploitation .....	33
Figure 18: Évolution de la part d'exploitations gérées à titre accessoire .....	34



## Partie C: La para-agriculture: une nouvelle source de revenu

---

<b>C1 La para-agriculture</b>	<b>38</b>
Tableau 2: Vu d'ensemble de l'activité para-agricole .....	38
Figure 19: Évolution des vacances à la ferme (1988 – 2005) .....	39
Figure 20: Évolution de la production de biogaz dans l'agriculture (1990 – 2006) .....	40
Figure 21: Évolution de la prise en charge de personnes handicapées par des exploitations agricoles (1995 – 2006) .....	41
<b>C2 Portraits d'exploitations</b>	<b>41</b>
Fiers d'être au service du public et du pays (Portrait Famille Roth) .....	42
L'union fait la force et la créativité (Association Broquet-Leuenberger) .....	44
La ferme du Holzhof: recyclage tous azimuts (Portrait Famille Wartmann) .....	46
Handicapés à la ferme: tout vient à point à qui sait attendre (Portrait Famille Krebs) .....	48
<b>C3 Conclusions</b>	<b>50</b>

## Partie D: Annexes

---

<b>Annexe 1: Tableaux concernant la partie B</b>	<b>54</b>
Tableau 3: Données présentées à la figure 7 .....	54
Tableau 4: Données présentées à la figure 8 .....	54
Tableau 5: Données présentées à la figure 9 .....	54
<b>Annexe 2: Tableaux concernant la partie C</b>	<b>55</b>
Tableau 6: Exploitations pratiquant la vente directe .....	55
Tableau 7: Part d'exploitations pratiquant la vente directe .....	55
Tableau 8: Part de la para-agriculture au produit brut .....	56

## Impressum

---

<b>Collaboration au rapport de situation</b>	<b>58</b>
--	-----------



## Avant-propos

6

«Les opportunités sont souvent cachées derrière un dur labeur», disait la célèbre journaliste américaine Ann Landers. Ce rapport de situation intitulé «Diversification des stratégies de développement dans l'agriculture» démontre que les familles paysannes sont prêtes à saisir ces opportunités. Nos paysans et paysannes se comportent en entrepreneurs et prennent leur avenir en main. Ils agrandissent leur exploitation, se spécialisent dans une branche de production particulièrement bien maîtrisée, cherchent un créneau pour développer une activité d'appoint ou offrir des produits en dehors de la production agricole de base. Vente directe, transformation de matières premières, production de spécialités, vacances à la ferme, aventure sur la paille, gastronomie événementielle, formules de bien-être, organisation de manifestations, prise en charge d'enfants, de personnes âgées ou handicapées, prestations en faveur de l'environnement: on pourrait allonger la liste à l'infini.

Les familles paysannes suisses ont été mises à l'épreuve au cours des dernières années. Les réformes de la politique agricole se sont succédé à intervalles rapprochés, les prix des matières premières agricoles se sont effondrés, les coûts à la production n'ont cessé d'augmenter, tandis que les négociations et les engagements pris à l'échelle internationale faisaient planer un spectre inquiétant sur l'agriculture. De surcroît, la pression sur les prix des denrées alimentaires est devenue énorme. La valeur de la nourriture s'est pour ainsi dire réduite à zéro. Par conséquent, l'agriculture a eu besoin d'une bonne dose de confiance pour relever les défis qui se profilaient à

l'horizon. Grâce à leur inventivité et leur volonté de survivre, les familles paysannes se sont engagées sur de nouvelles voies. Avec grand succès – l'histoire leur a donné raison.

Cela dit, les nouveaux défis ne manquent pas. Malgré la présence de spectres connus ou encore inconnus, une lueur d'espoir pointe à l'horizon: sur le marché mondial, les prix des matières premières agricoles ont fait un bond en avant. Parfois à une vitesse incroyable, à l'instar des prix des céréales qui ont doublé en l'espace de six mois. Il faut être réaliste, le marché reviendra à la normale. Il y a par contre de fortes chances qu'il atteigne un bien meilleur niveau qu'auparavant. La croissance démographique stimule la consommation, et la production d'énergie et de carburant est entrée en concurrence avec les cultures vivrières. La sécurité d'approvisionnement est aussi remise en question par le changement climatique. La nourriture, souvent considérée comme une chose due dans les pays industrialisés, pourrait un jour être appréciée à sa juste valeur. L'avenir a commencé!

Hansjörg Walter  
Président  
Union Suisse des Paysans

Jacques Bourgeois  
Directeur  
Union Suisse des Paysans



## Résumé

Comme les précédentes éditions, ce rapport de situation comporte trois parties. La partie A revient sur la situation de la production et du marché au cours de l'année agricole 2007. La partie B porte sur la situation économique de l'agriculture. Elle analyse aussi le contexte politique, identifie les défis à venir et propose quelques stratégies de développement pour les relever. La partie C s'intéresse à la diversification comme stratégie de développement possible avec, à l'appui, des explications, une tentative de catégorisation et une illustration de sa mise en pratique au travers de quatre portraits d'exploitations.

L'année agricole 2007 a été marquée par un printemps très chaud et un été humide, plutôt instable. Les conditions météorologiques ont permis de réaliser de bonnes récoltes dans l'ensemble, malgré la menace persistante de maladies. La propagation du feu bactérien a causé de graves problèmes aux cultures de fruits à pépin, surtout dans les cantons de Lucerne, de Thurgovie et de St-Gall. Il a fallu arracher une centaine d'hectares de pommiers et de poiriers. Dans la production animale, le bétail d'étable, les vaches et les veaux ont bénéficié de conditions favorables sur le marché. Le prix du porc, en revanche, traverse toujours une situation instable et reste figé à bas niveau. Après des années de baisse, une détente est enfin intervenue sur le marché du lait en automne. Par étapes, le prix du lait a été relevé de six centimes par kilo en faveur des producteurs. La valeur de la production agricole a progressé de 3,6% et s'est élevée à 10,336 milliards de francs. Quant au revenu net d'entreprise, il affiche aussi une légère hausse de 2,1% et totalise 2,598 milliards de francs. Au regard de la situation sur le marché mondial, l'année 2007 marque un net retournement de tendance:

presque toutes les matières premières agricoles ont renchéri. Ce retour à la hausse s'explique par la demande accrue observée dans les pays émergents, la concurrence faite aux cultures vivrières par l'essor des bioénergies et la réduction de l'offre provoquée par des inondations et des sécheresses.

L'analyse de la situation économique de la partie B se rapporte à l'année 2006. Par conséquent, elle fait encore abstraction de la hausse partielle des prix à la production observée en 2007. De ce fait, tant le revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale que le revenu agricole par exploitation étaient encore orientés à la baisse. Le revenu par unité de main-d'œuvre familiale s'est élevé à 35 500 francs (contre 36 700 en 2005), le revenu agricole par exploitation à 52 900 francs (contre 54 300 en 2005). Les familles paysannes ne se trouvent pas seulement dans une situation financière plutôt morose mais doivent aussi faire face à de nouveaux défis d'ordre politique. L'été dernier, le Parlement a adopté la politique agricole 2011. Même si l'USP et ses organisations membres ont réussi à obtenir des améliorations substantielles, cette réforme ne restera pas sans conséquences sur l'agriculture. Des discussions ont déjà été entamées autour de la prochaine étape de la politique agricole, qui concernera surtout la forme et la répartition des paiements directs. A l'échelle internationale, les discussions se poursuivent pour faire aboutir le cycle de Doha après plusieurs échecs ou pour conclure un accord de libre-échange avec l'UE, les pays BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine) et d'autres États encore. Les familles paysannes de Suisse se voient donc mises au défi d'assurer leur pérennité dans un contexte changeant. Quatre stratégies de développement, présentées au

chapitre B3, s'offrent aux familles paysannes à cet effet: la croissance, la concentration, la diversification ou la réduction. Il s'agit là d'une schématisation. En réalité, ces stratégies s'associent souvent les unes aux autres.

La partie C du présent rapport a pour but de définir et d'approfondir la stratégie de la «diversification». Par diversification, on entend la para-agriculture, dont l'objectif est de générer une plus-value au moyen de prestations offertes en marge de la production agricole de base. Elle comprend des activités telles que la transformation et la commercialisation de produits de la ferme, des offres agrotouristiques ou des prestations en faveur de l'environnement, de la société ou de l'agriculture. Dans un premier temps, le rapport de situation s'intéressera aux aspects théoriques et aux chiffres concernant le secteur para-agricole. Il donnera ensuite la parole à quatre familles paysannes: les Roth, qui proposent une offre agrotouristique très fournie sur leur exploitation dans le Toggenburg (SG); les familles Broquet et Leuenberger à Movelier (JU), qui se sont spécialisées dans la vente directe; les Krebs à Villars-les-Moines (BE), qui peuvent compter sur le soutien de deux handicapés dans leur exploitation, ainsi que les Wartmann à Bissegg (TG), dont l'exploitation dotée d'une centrale de biogaz constitue désormais un circuit fermé.

Conclusion: Créer de la valeur ajoutée en exploitant tout le potentiel de la para-agriculture ne s'avère pas seulement important pour l'agriculture mais aussi pour la vitalité économique de l'ensemble de l'espace rural. C'est dans cette perspective qu'il faudra rechercher des améliorations sur le plan politique.



Partie A

Partie B

Partie C

Annexes





## Partie A: Situation de la production et du marché en 2007

10

L'année 2007 est marquée par un printemps très chaud et un été humide, plutôt instable. Dans la production végétale, les conditions météorologiques permettent de réaliser de bonnes récoltes dans l'ensemble, malgré la menace persistante de maladies. Pour les fruits à pépin, la propagation du feu bactérien nécessite d'importants travaux d'élagage et de coupe d'arbres dans les vergers. Malgré cela, les arbres fruitiers donnent une bonne récolte cette année. La situation du bétail d'égal, des vaches et des veaux reste favorable dans l'ensemble, tandis que le prix du porc s'oriente à nouveau à la baisse après une brève embellie en juillet. Une nette amélioration se dessine sur le marché du lait. La valeur de la production agricole augmente de 3,6% pour atteindre 10,336 milliards de francs. Le revenu net d'entreprise progresse de 2,1% et s'établit à 2,598 milliards de francs.

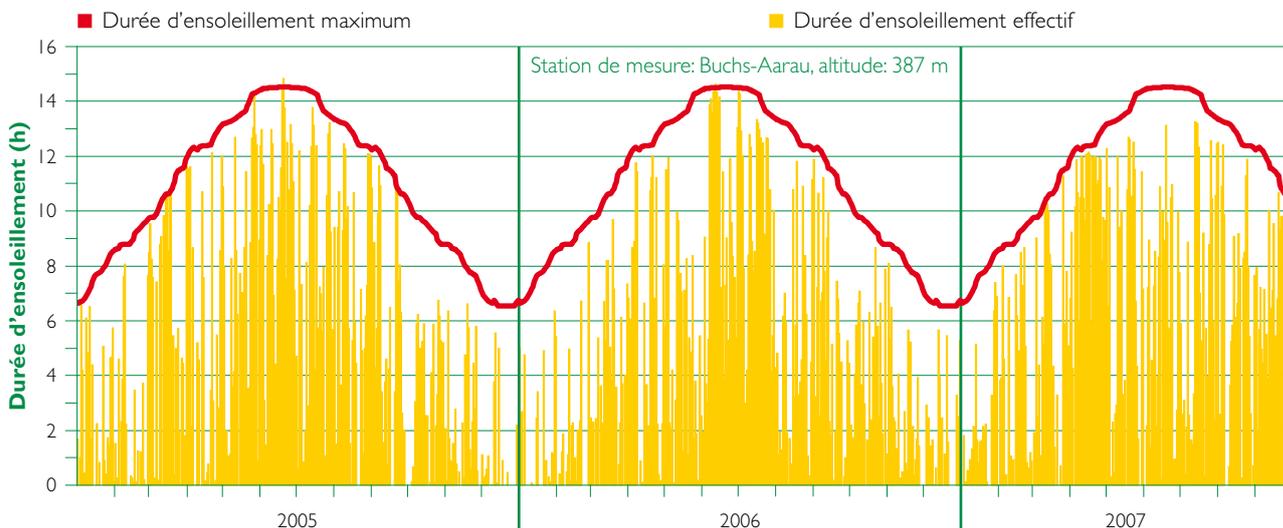
### AI LA PRODUCTION AGRICOLE EN 2007

#### L'année des inondations

En 2006/2007, la Suisse connaît l'hiver le plus doux depuis le début des mesures en 1864. De décembre 2006 à février 2007, les températures se situent autour de quatre degrés au-dessus de la moyenne pluriannuelle. En plaine, il faut attendre les derniers jours de l'hiver pour voir arriver le froid et les premières chutes de neige. Pourtant, au mois de mars, les températures moyennes dépassent aussi les valeurs saisonnières de deux degrés. Comme l'indiquaient les relevés à la fin du mois, les précipitations se sont avérées plus abondantes qu'à la normale en mars. Début avril, le Plateau connaît des chaleurs pour ainsi dire estivales et l'apparition des premiers orages d'été. Le mois d'avril démontre par la même occasion qu'un record peut en amener un autre, puisque aucune pluie ne

tombe sur la Suisse pendant trois semaines. La sécheresse devient un problème: elle empêche la germination des semences ou entraîne leur dessèchement. La statistique le confirme: avec des températures de cinq à six degrés supérieures à la moyenne sur le Plateau, le mois d'avril 2007 fut l'un des plus secs jamais observés. Les températures inhabituelles entraînent un réveil précoce de la végétation: fin avril, la végétation présente une avance de vingt jours par rapport à la normale. Le mois de mai apporte les pluies tant attendues qui mettent un terme à cette sécheresse printanière. Exception faite d'une brève chute des températures, le mois de mai reste chaud, dépassant même d'un degré le précédent record de mai 2003. Le mois de juin se montre presque tropical en Suisse, avec un temps très chaud et humide. De violents orages éclatent par endroits, provoquant parfois d'importants dégâts. Le mois de juillet commence par un temps froid et connaît dans l'ensemble

Figure 1: Le printemps 2007 connaît un ensoleillement presque maximal. Source: MétéoSuisse.





des pluies supérieures à la normale. Durant la première quinzaine d'août, la Suisse est frappée par de nouvelles intempéries et des pluies diluviennes pendant plusieurs jours. Dans les plaines alluviales, les crues provoquent des dégâts pour plus de 300 millions de francs. Le mois d'août se solde aussi par un bilan pluviométrique excédentaire. Dès le début du mois de septembre, le froid va faire une brusque apparition, avec des chutes de neige jusqu'à 1000 mètres d'altitude. Après un mois de septembre ensoleillé mais frais, c'est finalement en octobre qu'un temps chaud, sec et ensoleillé parvient à s'installer. Les **figures 1 – 3** comparent la durée d'ensoleillement, les températures et les précipitations de 2007 à celles des deux années précédentes.

**Récolte de fourrage perturbée par la météo**

Après un hiver d'une douceur exceptionnelle, le bétail peut regagner le pâturage

dès la mi-mars dans les régions précoces du Plateau. Au mois d'avril, les régions de plaine entament la récolte de fourrage, tandis que les prés se dessèchent à cause de l'absence de pluie dans les vallées des Grisons. Les précipitations tant attendues pour la croissance du fourrage arrivent avec l'été. L'alpage se déroule très tôt, parfois dès la mi-mai. Les longues périodes de pluie entrecoupées par quelques journées de soleil retardent la fenaison jusqu'à la mi-juillet en montagne. La météo demande un travail de longue haleine pour la récolte du fourrage, mais le foin et l'ensilage engrangés à la fin de l'été devraient suffire pour passer l'hiver.

**Déclassement d'une grande quantité de blé**

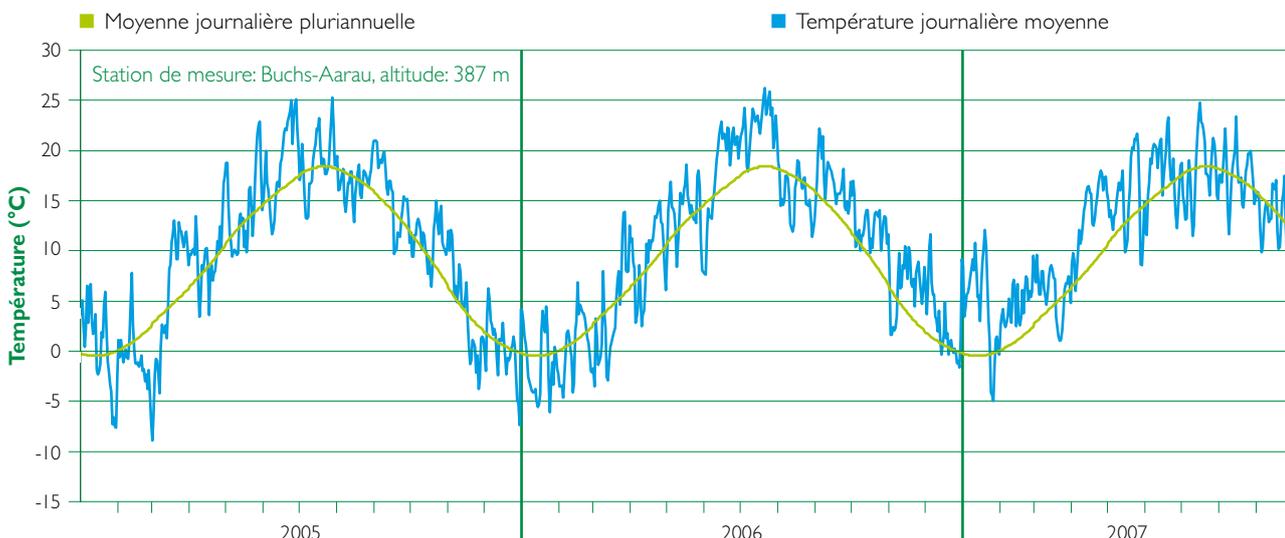
La surface des céréales fourragères avait dépassé pour la première fois celle des céréales panifiables en 2006. Cette tendance se confirme en 2007. Les moissons commencent dès la mi-juin. Dans l'ensem-

ble, le temps sec au printemps et pluvieux en été se répercute à la fois sur la quantité et sur la qualité des récoltes. L'orge obtient un rendement légèrement inférieur, tandis que les autres céréales enregistrent des baisses importantes. La grêle, les fortes précipitations et les sols détremés sont à l'origine d'un taux important de germination sur pied (5 à 75%) dans les régions touchées. La récolte de blé propre à la panification s'élève à 312 300 tonnes, soit 20% de moins par rapport à l'année précédente. Le blé panifiable déclassé en raison de sa qualité insuffisante (90 000 tonnes) porte la quantité totale de céréales fourragères à 630 000 tonnes.

**Augmentation de la récolte de colza grâce à une extension des surfaces cultivées**

Les surfaces cultivées en colza augmentent encore de 6% suite à l'attribution de contingents supplémentaires (4000 tonnes). Cette progression s'explique par

**Figure 2: Malgré un temps humide et maussade, l'été 2007 reste assez chaud.** Source: MétéoSuisse.





la demande croissante d'huile de colza. Comme pour les céréales, la récolte de colza a lieu deux semaines plus tôt que d'habitude. Le volume total atteint 61 000 tonnes (soit 9% de plus que l'année précédente). Pour la première fois, le contrat cadre intègre aussi les exigences relatives à la marque «Suisse Garantie».

**Pommes de terre: bon rendement mais qualité médiocre**

La tendance des dernières années se maintient: les surfaces cultivées en pommes de terre reculent encore de 250 hectares en 2007. Les prévisions tablent sur une récolte totale de 490 000 tonnes, dont 325 000 tonnes de pommes de terre de consommation. Dans l'ensemble, les pommes de terre donnent un bon rendement et présentent une teneur en amidon élevée. Les conditions climatiques difficiles donnent lieu à une incidence plus élevée de fissures de croissance, de formations du cœur creux et de pourriture. La maîtrise de la pourriture

constitue un défi majeur pour les détenteurs de stocks.

**Les betteraves sucrières menacées par les maladies**

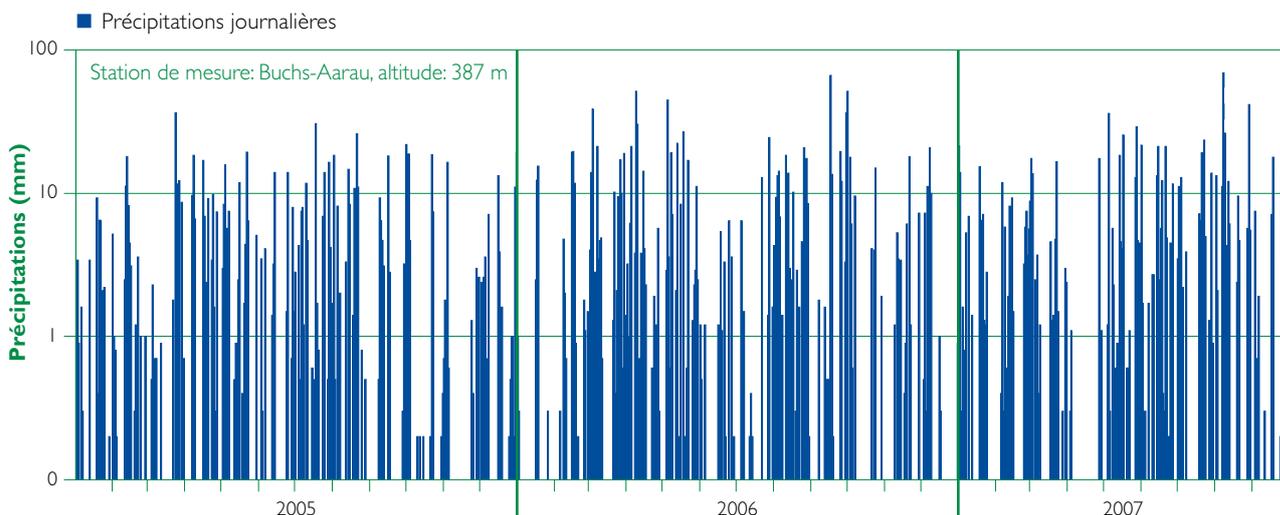
Après le très mauvais rendement obtenu en 2006 à cause des conditions climatiques, l'année betteravière 2007 s'annonce plus prometteuse. Le temps chaud en avril favorise une levée rapide des betteraves. Dans certaines régions, surtout en Suisse occidentale, les précipitations abondantes de l'été et les inondations des champs viennent compromettre ce bon démarrage des cultures. En de nombreux endroits, l'humidité persistante des champs accentue le risque de maladie, telles que la cercosporiose ou la rhizomanie. Malgré cela, les prévisions laissent escompter une excellente récolte de betteraves sucrières, estimée à 1,6 millions de tonnes. L'attribution de contingents supplémentaires en automne 2006 (20 000 tonnes) y est sans doute aussi pour quelque chose. Même si la campagne a débuté très

tôt cette année, les betteraves présentent une teneur en sucre de 16,8% dès la première semaine de récolte.

**Année difficile pour les légumes de garde**

L'année commence bien pour les légumes suisses. Les stocks de légumes de garde sont déjà épuisés avant le début de la phase d'importation libre. Le temps plutôt chaud qui règne à la fin de l'hiver et au printemps permet d'entamer la récolte en plein champ deux, voire trois semaines plus tôt que d'habitude. Dès le mois d'avril, les consommateurs disposent déjà d'un large choix de salades de production indigène. L'absence de précipitations et les températures élevées durant ce mois nécessitent une irrigation intense des cultures. Le temps pluvieux du mois de juin provoque d'importants dégâts aux cultures en plein champ dans plusieurs régions. En juillet, les pluies diluviennes et le passage de la grêle causent des pertes dans le Seeland. Tout au long de l'été, le marché

**Figure 3: La sécheresse persistante en avril contrastée par de fortes précipitations en juin.** Source: MétéoSuisse.





va connaître des insuffisances d'approvisionnement à plusieurs reprises en raison d'un temps capricieux. En dépit des pertes de récolte importantes subies dans certaines régions, la quantité totale de légumes frais et les prix atteignent finalement un niveau assez satisfaisant. Pour les légumes de garde, en revanche, les prévisions laissent entrevoir une mauvaise récolte et une qualité incertaine.

#### **Propagation du feu bactérien dans les vergers**

En 2007, les attaques du feu bactérien ont été de loin les plus dévastatrices. Des foyers d'infection ont été découverts dans tous les cantons de Suisse alémanique. Les cantons de Lucerne, Thurgovie et St-Gall figurent parmi les plus touchés. Il a été nécessaire d'arracher une centaine d'hectares d'arbres fruitiers. Des opérations d'élagage se déroulent sur des centaines d'hectares pour tenter de sauver des arbres. La bactérie attaque aussi des dizaines de milliers d'arbres à hautes tiges. La récolte de fruits à pépins (fruits de table ou à cidre) est bonne, malgré les graves dégâts causés par le feu bactérien et les intempéries. Pour les pommes, la Golden Delicious et la Gala restent les deux variétés préférées et représentent à elles seules près de la moitié de la récolte totale. Malgré le temps pluvieux du mois d'août, la récolte de pruneaux s'avère abondante. Les cerises souffrent en revanche du temps maussade de juillet, et il devient nécessaire d'installer de nombreuses protections contre les intempéries pour ne pas compromettre une récolte qui s'annonce généreuse. La météo instable ne facilite pas le travail des producteurs de fraises. Bien que la récolte totale soit excellente, les fruits se font rares pendant la principale période de récolte, et il faut pallier

ce manque par des importations en masse. Conséquence du printemps chaud, les fruits et les baies ont été mûrs deux, voire trois semaines plus tôt que d'habitude.

#### **Mois de mai éprouvant pour la vigne**

Après un débourrement très précoce, la vigne se développe bien grâce aux douces températures printanières. Au mois de mai, un retour du froid pendant la floraison contrarie la fécondation et provoque des problèmes de coulure. En automne, le raisin et les ceps se présentent dans un bon, voire excellent état, mais les prévisions tablent sur une baisse de récolte de l'ordre 10% par rapport à l'année précédente. L'avance de trois semaines prise par la végétation permet de commencer les vendanges dès la mi-septembre.

En Suisse, le millésime 2006 avait bénéficié de l'automne le plus chaud mesuré depuis plus d'un siècle. Plutôt faible, la récolte avait atteint un volume total de 1,011 millions d'hectolitres de vin clair au niveau national. La demande pourrait dépasser l'offre pour la première fois en vingt ans. A la fin du mois d'août, les importations ont atteint 62% du contingent prévu. La consommation de vin stagne, l'entrée en vigueur du nouveau taux d'alcoolémie fixé à 0,5 pour mille ne passe pas inaperçue. A la mi-2007, les prix à la consommation ont augmenté de 1,8% pour le vin rouge suisse et de 0,3% pour le vin blanc suisse par rapport à décembre 2005.

#### **Les animaux de rente bien cotés grâce au marché du lait**

Le marché des animaux de rente profite des perspectives d'embellie sur le marché du lait. L'offre en bétail de rente reste faible et la demande assez soutenue. Cela permet

d'obtenir des prix assez élevés aux enchères. Au cours des trois premiers trimestres, le prix moyen des vaches laitières s'établit autour de 3500 francs, soit 200 francs de plus que l'année précédente. Au mois d'août, c'est-à-dire au début de la saison de vente d'automne, les vaches valent entre 3400 et 4200 francs aux enchères publiques.

#### **Le marché du bétail de boucherie en bref**

Le bétail bovin connaît une évolution très favorable sur le marché des animaux de boucherie en 2007. Une offre limitée et une demande stimulée par une consommation accrue permettent de négocier des prix intéressants. La demande croissante de lait et de bétail laitier contribue à dynamiser le marché. Le prolongement de la durée de vie des vaches et l'intensification de l'élevage se traduisent par une réduction de l'offre toutes catégories confondues. Pour les porcs de boucherie, tant la production que la vente se maintiennent à un niveau assez élevé tout au long de l'année. Jusqu'à la fin du mois de septembre, les abattages dépassent de 1,4% leur niveau de l'année précédente; les prix ne montrent en revanche aucun signe de reprise.

#### **Année faste pour le bétail d'égal**

Le marché du bétail d'égal connaît une année faste, avec une bonne demande et des prix à la hausse par rapport aux années précédentes. Pendant la première moitié de l'année, l'offre de taureaux progresse de 3% par rapport à 2006, tandis que les génisses marquent un net recul. Dès le début de l'année, le prix des taureaux entame son ascension, pour dépasser de 50 centimes la moyenne des cinq dernières années en février. Le jour de référence une fois passé, l'offre de





bétail d'égal augmente, et la pression sur les prix s'accroît. La baisse saisonnière de la demande entraîne une nouvelle réduction des prix. L'offre excédentaire se résorbe ensuite à partir de début juin sur le marché du bétail d'égal AQ et vers la mi-juin pour les animaux sous label. L'offre se stabilise finalement à un bas niveau et la demande à un niveau élevé, permettant de pratiquer des prix plus élevés jusqu'en automne.

**Vaches de réforme: les effets indésirables du jour de référence**

Sur le marché des vaches de réforme, l'offre reste faible pour ainsi dire toute l'année. La demande de viande fraîche, par contre, est bonne. Ainsi, les prix augmentent de 30 centimes en moyenne par rapport à l'année pré-

cedente mais subissent aussi de plus fortes variations. Au mois d'avril, le prix des vaches de réforme T3 grimpe jusqu'à 7 francs le kilo poids mort. Après le jour de référence du 2 mai, l'offre s'élargit à court terme, et la pression sur les prix ne se fait pas attendre. Les prix pratiqués chutent de plus de 10%, et les producteurs doivent essayer des pertes de plusieurs millions de francs. Bien que la situation de l'offre soit vite revenue à la normale, les prix peinent à se redresser, et ce n'est que vers la mi-juillet qu'ils atteignent finalement leur niveau antérieur, pour même le dépasser par la suite. Les abattages se replient; les stocks et les importations permettent de combler les besoins restants. Les importations autorisées de viande de transformation sans os affichent une nette

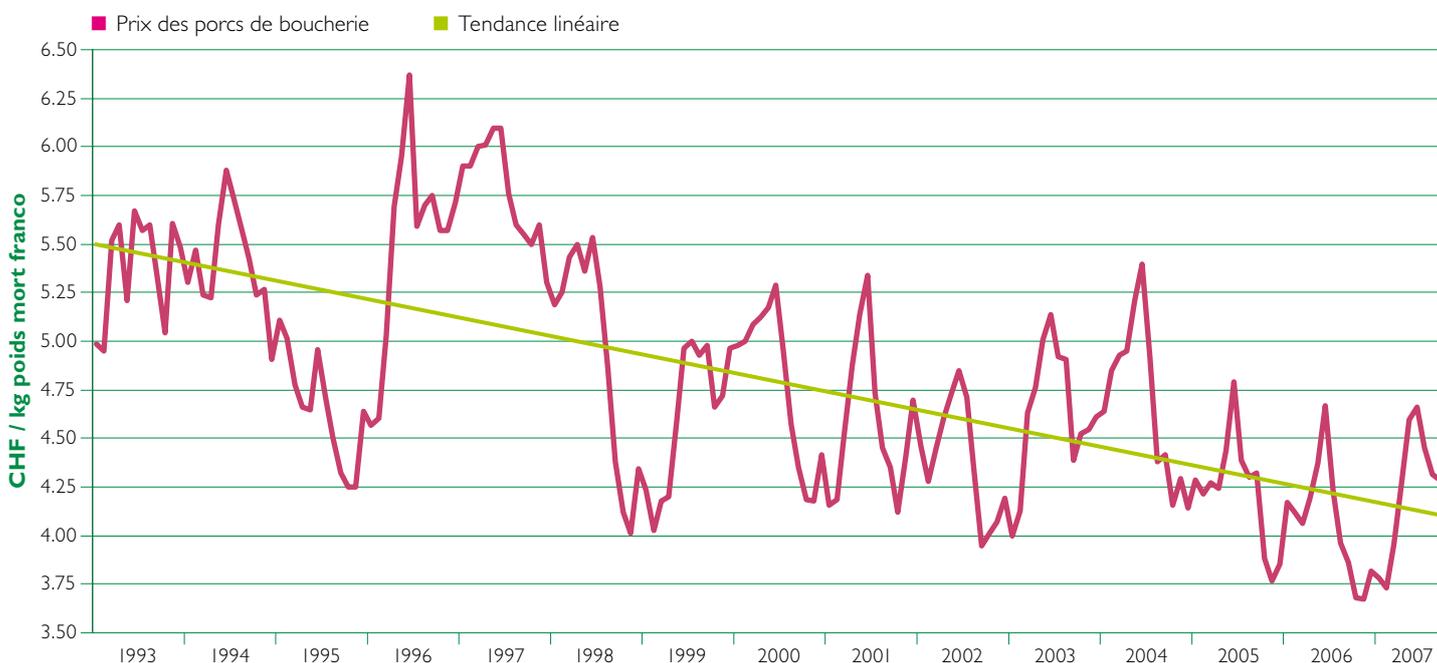
diminution par rapport aux années précédentes. Jusqu'au début du mois de novembre, l'OFAG autorise néanmoins l'importation de 3750 tonnes de demi-carcasses d'animaux de transformation.

**Viande de veau: deux campagnes de stockage**

Contrairement au bétail de transformation, les prix du veau demeurent plus stables par rapport aux années précédentes. En outre, ils se maintiennent à un niveau assez élevé, mais 10 centimes en dessous de la moyenne de l'année dernière. Après un début d'année équilibré sur le marché, la demande baisse comme à l'accoutumée pendant la période de Carnaval et se retrouve en décalage avec une offre à la hausse. A la suite de cela, les

**Figure 4: Prix des porcs de boucherie: la tendance à la baisse se confirme.**

Porcs conventionnels jusqu'en 2000, porcs AQ à partir de 2001. Source: USP.





importations de viande de veau sont réduites de 170 tonnes jusqu'à la mi-septembre. Comme le marché ne donne toujours aucun signe de détente autour de Pâques, Proviande prend des mesures d'allègement du marché. Une deuxième campagne de stockage a encore lieu après la Pentecôte. La situation s'améliore ensuite sur le marché; les prix dépassent la barre des 15.50 francs le kilo poids mort à l'approche de l'automne.

#### **Des hauts et des bas pour la filière porcine**

L'offre de porcs de boucherie s'avère abondante au début de l'année, ce qui n'a rien d'étonnant au vu du grand nombre de gorettes entrés en engraissement vers la fin 2006. L'offre excédentaire entraîne une baisse des prix (fig. 4). Avec une raréfaction de l'offre, les prix s'orientent ensuite à la hausse. En même temps, la météo favorable du mois d'avril vient soutenir la consommation. Les prix atteignent 4.40 francs le kilo poids mort début mai, et ils vont connaître une nouvelle augmentation de 10 centimes à la mi-juin. Par la suite, le beau temps n'est plus de la partie. Malgré une consommation toujours vive, les prix accusent une baisse importante. Compte tenu de la situation sur le marché, les importations mensuelles autorisées diminuent également.

#### **Légère amélioration du prix des porcelets**

Au début de l'année, l'offre de porcelets demeure inférieure à la demande dans toute la Suisse. Au printemps, les prix atteignent leur niveau record de l'année, à 7 francs le kilo poids vif pour un goret SSP-A de 20 kilos, avant que l'offre excédentaire n'entraîne une baisse des prix. Jusqu'au mois de

septembre, les prix se situent 50 centimes au-dessus du cours de l'année dernière. Surtout au cours des mois d'été, la vente s'est réalisée à des prix beaucoup plus élevés.

#### **Hausse des abattages de moutons en été**

Les abattages de moutons affichent une progression par rapport à l'année précédente, en premier lieu suite à une nette hausse des abattages en mai, juin et juillet. Les prix marquent un léger recul en dépit d'une demande plutôt bonne. Au cours des premières semaines, les prix enregistrent une forte baisse et atteignent leur niveau le plus bas à trois semaines de Pâques. Les prix reprennent alors à la hausse de façon plus ou moins continue. Grâce à un calibrage constant de l'offre jusqu'à l'automne, ils réussissent à se maintenir à un niveau élevé beaucoup plus longtemps que prévu.

#### **Retour à la normale sur le marché de la volaille**

L'hiver se déroule sans nouvelle vague de grippe aviaire, et les consommateurs achètent à nouveau de la volaille en toute confiance. Au cours de la première moitié de l'année, la production indigène permet tout juste d'assurer l'approvisionnement du marché en viande fraîche. Des importations supplémentaires s'imposent. La quantité de poulets produits progresse de 25% par rapport à l'année précédente, mais seulement de 3% par rapport à 2005 (avant l'effondrement de la production provoqué par la grippe aviaire). La deuxième étape vers une réduction des prix de seuil des aliments pour animaux se traduit par une baisse de prix de 2,5 à 4 centimes par kilo poids vif au cours de l'été. Depuis le retrait de Micarna SA, la production de dinde en Suisse ne joue plus

qu'un rôle de figurant. La société Frifag à Märwil reprend désormais l'ensemble de la production indigène restante, soit environ 1400 tonnes par an. La majorité des producteurs s'est lancée dans la production de poulet, quelques-uns ont opté pour l'élevage de poulettes ou de poules pondeuses.

#### **Stabilité exceptionnelle sur le marché des œufs**

Avec 650 millions d'unités produites en 2007, la production suisse d'œufs n'affiche qu'une minime variation par rapport à l'année précédente (-1%). Malgré cela, il s'est avéré difficile d'approvisionner le marché avec des œufs suisses tout au long de l'année, tandis que l'année 2006 s'était soldée par une production largement excédentaire. Fait surprenant: la demande reste forte pendant l'été, et il n'est guère possible d'accumuler des stocks. La forte demande observée s'explique aussi par le marketing intense mené par les producteurs d'œufs. Déjà revus à la baisse à la fin 2006 suite au fléchissement du prix des aliments pour animaux, les prix à la production se montrent stables en 2007.

#### **Augmentation inattendue de la demande de lait**

Un retournement de tendance se dessine sur le marché international du lait en 2007. A l'image de l'Australie, plusieurs grandes régions d'exportation connaissent une sécheresse exceptionnelle. En outre, la demande de produits laitiers prend un essor considérable dans certains pays émergents. La Chine, qui a vu sa production laitière exploser, devenant ainsi le troisième producteur au monde après l'Inde et les États-Unis, ne parvient pas à couvrir ses besoins. Par rapport à l'année précédente, l'UE affiche une forte baisse de ses livraisons





de lait en cours de l'été 2007. Ces développements observés à l'échelle internationale ont aussi des conséquences sur le marché suisse du lait.

En Suisse, les livraisons de lait dans les centres collecteurs augmentent de 3 à 4% durant les quatre premiers mois de l'année. Les mois suivants, elles tombent cependant en dessous des quantités de l'année précédente. Dans le commerce, la demande de lait de consommation diminue, le yogourt et les spécialités laitières progressent.

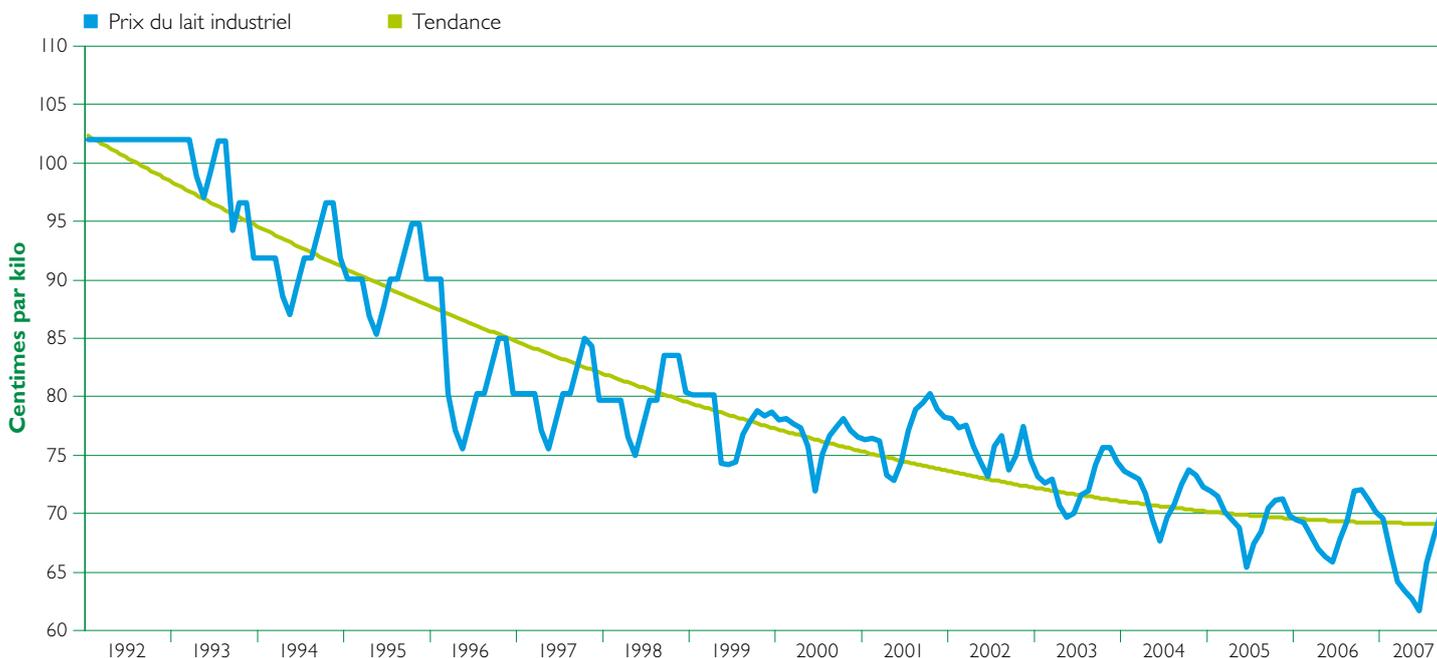
La production fromagère totalise 57 300 tonnes sur les quatre premiers mois, ce qui correspond à une augmentation de 5% par rapport à l'année précédente. Les exportations baissent de 1% par rapport à la même

période de l'année précédente. Quant au volume des importations, il augmente de 9%. Cet accroissement concerne toutes les catégories de fromage. Pour pallier les décalages entre la production, l'importation, l'exportation et la consommation, les associations de fabricants prennent des mesures correctives. A la mi-2007, les prix à la consommation du lait et des produits laitiers ont progressé de 0,3% par rapport aux prix de décembre 2005. Le lait de consommation ainsi que les fromages à pâtes dure et mi-dure ont renchéri, tandis que plusieurs fromages frais ou à pâte molle, la crème et le beurre enregistrent un fléchissement de leurs prix.

En Suisse, le prix du lait se trouvait sous pression depuis plusieurs années (**fig. 5**). Dans la perspective d'une pénurie de lait à

l'échelle planétaire et d'une hausse impressionnante des prix de la poudre de lait et du beurre, la Fédération des producteurs suisses de lait PSL a exigé, avec un certain succès, une augmentation des prix à la production de 2 centimes à partir du 1er septembre 2007 (portant le kilo à 70 centimes), puis une deuxième augmentation de 5 centimes à partir de 2008 (portant le kilo à 75 centimes). Au vu de l'évolution positive durable du marché, le comité central de la FPSL a en même temps décidé de réduire la contribution de solidarité destinée au Fonds de soutien de 1 à 0,7 centime par kilo de lait. Au cours de l'été, les producteurs suisses de lait ont en outre défini leur stratégie pour le développement du marché suisse du lait jusqu'en 2015. La stratégie repose sur les trois piliers suivants: concentration de l'offre

**Figure 5: Un espoir subsiste pour les prix à la production du lait.** Prix hors TVA. Source: Indice des prix à la production OFS.





de lait de centrale grâce à la création d'un pool national de vente, augmentation de la production de 10 %, augmentation des ventes en Suisse et à l'exportation sous la marque Suisse Garantie. Cette stratégie devrait permettre de relever, en l'espace de huit ans, le revenu horaire du travail issu de la production laitière de 6 francs, qui passerait ainsi de 15 à 21 francs.

## A 2 LES COMPTES ÉCONOMIQUES DE L'AGRICULTURE

La valeur de la production agricole s'est élevée à 10,336 milliards de francs selon une estimation de l'Office fédéral de la statistique pour l'année 2007. Cela correspond à une hausse de 3,6% par rapport à l'année précédente. La production animale représente 47,5% de cette valeur et la production végétale 43,4%. Les 9,1% restants résultent des prestations agricoles et des activités accessoires accomplies hors de l'agriculture (tab. 1).

### Comparabilité limitée

Les comptes économiques de l'agriculture de 1985 à 2007 ont subi une révision partielle. Les adaptations apportées se basent sur la méthode Eurostat et se sont imposées pour plusieurs raisons. Les données publiées ne peuvent par conséquent plus être comparées avec celles des éditions précédentes. Les chiffres actuels concernant le revenu net d'entreprises se situent à 25,2 millions au-dessous de la moyenne des années 2000 à 2005.

La production végétale de 2007 ne présente pas une situation homogène. Certaines régions obtiennent de bons, voire d'excellents rendements. D'autres, en revanche, ont souffert des inondations, de la sécheresse, des tempêtes ou de la grêle et n'affichent que des rendements médiocres à moyens. Exception faite de la viticulture et de la production céréalière, la valeur de la production végétale et de ses principaux dérivés augmente par rapport à l'année précédente. La situation des plantes fourragères devrait revenir à la normale après la récolte médiocre de 2006. Dans la production animale, l'équilibre sur les marchés du lait et du bétail bovin permet de réaliser des prix convenables. Les agriculteurs doivent composer avec une baisse constante du prix du lait depuis plusieurs années. Après avoir atteint son niveau le plus bas en mai 2007, le prix à la production du lait s'oriente enfin à la hausse. L'évolution observée sur les marchés du porc et de la volaille se révèle positive dans l'ensemble.

Les estimations concernant le produit des prestations agricoles sont aussi légèrement revues à la hausse par rapport à l'année précédente. Cette progression s'explique par la croissance du chiffre d'affaires des travaux salariés. Les recettes provenant des contingents laitiers loués baissent encore, étant donné que trois quarts des producteurs ont abandonné le contingentement laitier.

Outre le renchérissement des carburants, des engrais et des réparations, ce sont surtout les fourrages produits et consommés par l'exploitation qui entraînent une hausse des dépenses imputables aux prestations intermédiaires. Les dépenses liées à la production et la consommation de fourrages

dans l'exploitation n'exercent toutefois pas un impact négatif sur le revenu, car elles contribuent à augmenter la valeur de la production. Au total, les prestations intermédiaires progressent de 4,7% par rapport à l'année précédente. Partant d'une croissance plus forte de la valeur de la production agricole, la valeur ajoutée brute devrait augmenter de 1,8% et atteindre 3,917 milliards de francs.

En 2007, la valeur ajoutée nette progresse de 2,6% et s'élève à 1,727 milliards de francs. Si l'on déduit les coûts de production (tels que les salaires, les intérêts bancaires et les frais de fermage) de cette valeur ajoutée et y ajoute les versements transversaux alloués à l'agriculture, on obtient le revenu net d'entreprise. En 2007, ce revenu net s'élève à 2,598 milliards de francs, ce qui représente une hausse de 2,1% par rapport à l'année précédente. Corrigé en fonction du pouvoir d'achat, le revenu net d'entreprise a toutefois diminué de 28,1% entre 2000 et 2007, soit en moyenne de 4,0% par an.





**Tableau 1 : La valeur de la production agricole affiche une légère hausse pour la première fois depuis longtemps en 2007.**

Comptes économiques de l'agriculture (2000 – 2007); chiffres arrondis, en millions de francs. Source: OFS, USP.

Rubriques	2000	2005	2006	2007 <sup>a</sup>	Variation		
					2000 – 2007 <sup>b</sup> (période)	2000 – 2007 <sup>b</sup> (par année)	2006 – 2007 <sup>c</sup> (par année)
<b>Compte de production</b>							
<b>Céréales</b>	<b>620</b>	<b>448</b>	<b>440</b>	<b>416</b>	<b>-36,8</b>	<b>-5,3</b>	<b>-5,5</b>
dont: Blé, seigle	361	263	272	254	-33,8	-4,8	-6,6
<b>Plantes industrielles</b>	<b>263</b>	<b>285</b>	<b>255</b>	<b>295</b>	<b>5,5</b>	<b>0,8</b>	<b>15,5</b>
dont: Oléagineux	66	88	88	92	32,8	4,7	5,7
Betteraves sucrières	166	155	130	167	-5,3	-0,8	28,2
<b>Plantes fourragères</b>	<b>1 351</b>	<b>1 348</b>	<b>1 034</b>	<b>1 414</b>	<b>-1,4</b>	<b>-0,2</b>	<b>36,7</b>
dont: Maïs fourrager	164	171	120	177	1,6	0,2	47,0
<b>Produits maraîchers et horticoles</b>	<b>1 332</b>	<b>1 270</b>	<b>1 258</b>	<b>1 282</b>	<b>-9,3</b>	<b>-1,3</b>	<b>1,9</b>
dont: Légumes frais	468	530	522	529	6,4	0,9	1,3
Plantes et fleurs	864	740	736	753	-17,9	-2,6	2,2
<b>Pommes de terre</b>	<b>207</b>	<b>177</b>	<b>171</b>	<b>171</b>	<b>-22,2</b>	<b>-3,2</b>	<b>-0,2</b>
<b>Fruits</b>	<b>643</b>	<b>496</b>	<b>512</b>	<b>494</b>	<b>-27,6</b>	<b>-3,9</b>	<b>-3,4</b>
dont: Fruits frais	365	283	301	307	-20,8	-3,0	2,0
Raisins	278	214	210	187	-36,6	-5,2	-11,1
<b>Vins</b>	<b>438</b>	<b>413</b>	<b>432</b>	<b>387</b>	<b>-16,7</b>	<b>-2,4</b>	<b>-10,3</b>
<b>Total production végétale</b>	<b>4 883</b>	<b>4 466</b>	<b>4 133</b>	<b>4 491</b>	<b>-13,3</b>	<b>-1,9</b>	<b>8,7</b>
<b>Animaux</b>	<b>2 529</b>	<b>2 425</b>	<b>2 420</b>	<b>2 491</b>	<b>-7,2</b>	<b>-1,0</b>	<b>2,9</b>
dont: Bovins	1 190	1 177	1 219	1 225	-3,0	-0,4	0,5
Porcins	1 083	975	960	1 002	-12,8	-1,8	4,4
Volailles	183	206	182	206	6,3	0,9	13,6
<b>Produits animaux</b>	<b>2 753</b>	<b>2 524</b>	<b>2 492</b>	<b>2 416</b>	<b>-17,3</b>	<b>-2,5</b>	<b>-3,0</b>
dont: Lait	2 569	2 336	2 307	2 234	-18,0	-2,6	-3,2
Œufs	178	180	176	174	-8,0	-1,1	-1,5
<b>Total production animale</b>	<b>5 283</b>	<b>4 949</b>	<b>4 912</b>	<b>4 907</b>	<b>-12,4</b>	<b>-1,8</b>	<b>-0,1</b>
<b>Production de services agricoles</b>	<b>560</b>	<b>638</b>	<b>624</b>	<b>628</b>	<b>5,6</b>	<b>0,8</b>	<b>0,6</b>
<b>Activités secondaires non agricoles</b> (non séparables)	<b>358</b>	<b>294</b>	<b>311</b>	<b>311</b>	<b>-18,3</b>	<b>-2,6</b>	<b>-0,1</b>
dont: Transformation de produits agricoles	187	194	205	203	2,3	0,3	-1,2
<b>Total production de la branche agricole (a)</b>	<b>11 084</b>	<b>10 347</b>	<b>9 979</b>	<b>10 336</b>	<b>-12,1</b>	<b>-1,7</b>	<b>3,6</b>

Tableau I (suite)

Rubriques	2000	2005	2006	2007 <sup>a</sup>	Variation		
					2000 – 2007 <sup>b</sup> (période)	2000 – 2007 <sup>b</sup> (par année)	2006 – 2007 <sup>c</sup> (par année)
<b>Compte de production</b>							
<b>Total production de la branche agricole (a)</b>	<b>11 084</b>	<b>10 347</b>	<b>9 979</b>	<b>10 336</b>	<b>-12,1</b>	<b>-1,7</b>	<b>3,6</b>
<b>Consommation intermédiaire (b)</b>	<b>6 254</b>	<b>6 264</b>	<b>6 133</b>	<b>6 420</b>	<b>-3,3</b>	<b>-0,5</b>	<b>4,7</b>
dont: Semences et plants	343	304	297	296	-18,5	-2,6	-0,3
Energie et lubrifiants	402	433	461	472	10,6	1,5	2,4
Engrais et amendements	142	184	184	189	25,5	3,6	2,4
Produits de protection des cultures et antiparasitaires	133	126	126	126	-10,3	-1,5	-0,3
Vétérinaire et médicaments vétérinaires	161	181	195	197	15,3	2,2	0,7
Fourrages	2 873	2 675	2 487	2 759	-9,5	-1,4	10,9
Entretien des machines et appareils	381	462	464	466	15,5	2,2	0,5
Entretien des bâtiments	121	189	192	195	51,9	7,4	1,4
Services agricoles	560	638	624	628	5,6	0,8	0,6
<b>Valeur ajoutée brute aux prix de base (c=a-b)</b>	<b>4 830</b>	<b>4 083</b>	<b>3 846</b>	<b>3 917</b>	<b>-23,6</b>	<b>-3,4</b>	<b>1,8</b>
<b>Consommation de capital fixe (d)</b>	1 989	2 155	2 164	2 189	3,8	0,5	1,2
dont: Biens d'équipement	1 009	1 077	1 076	1 067	-0,4	-0,1	-0,8
Constructions	872	954	970	1 002	8,3	1,2	3,3
Valeur ajoutée nette aux prix de base (e=c-d)	2 842	1 929	1 683	1 727	-42,7	-6,1	2,6
Rémunération des salariés (f)	1 166	1 193	1 243	1 237	0,0	0,0	-0,4
Autres impôts sur la production (g)	107	141	147	149	31,1	4,4	1,2
Autres subventions (h)	2 220	2 571	2 659	2 667	13,2	1,9	0,3
Revenu des facteurs (i=e-g+h)	4 955	4 359	4 195	4 246	-19,2	-2,7	1,2
Excédent net d'exploitation / Revenu mixte (j=e-f-g+h)	3 788	3 165	2 952	3 008	-25,2	-3,6	1,9
<b>Compte du revenu d'entreprise</b>							
<b>Fermages (k)</b>	<b>209</b>	<b>201</b>	<b>201</b>	<b>202</b>	<b>-9,2</b>	<b>-1,3</b>	<b>0,1</b>
<b>Intérêts à payer (l)</b>	<b>212</b>	<b>211</b>	<b>218</b>	<b>222</b>	<b>-1,1</b>	<b>-0,2</b>	<b>1,9</b>
<b>Revenu net d'entreprise (m=j-k-l)</b>	<b>3 403</b>	<b>2 764</b>	<b>2 543</b>	<b>2 598</b>	<b>-28,1</b>	<b>-4,0</b>	<b>2,1</b>
<b>Éléments du compte de capital</b>							
<b>Formation brute de capital fixe (n)</b>	<b>1 658</b>	<b>1 535</b>	<b>1 495</b>	<b>1 526</b>	<b>-13,2</b>	<b>-1,9</b>	<b>2,1</b>
<b>Formation nette de capital fixe (o=n-d)</b>	<b>-331</b>	<b>-620</b>	<b>-669</b>	<b>-664</b>			
<b>Variations des stocks</b>	<b>21</b>	<b>30</b>	<b>-42</b>	<b>45</b>			
<b>Transfert en capital</b>	<b>106</b>	<b>104</b>	<b>130</b>	<b>130</b>	<b>15,4</b>	<b>2,2</b>	<b>-0,2</b>
<b>Compensation nette de la TVA</b>	<b>-54</b>	<b>-73</b>	<b>-77</b>	<b>-80</b>			

a estimation    b en %, rubrique prix courant à pouvoir d'achat constant pondéré ISPC (1990=100)    c en % aux prix courants



Partie A

Partie B

Partie C

Annexes



## Partie B: Défis et potentiels pour l'agriculture

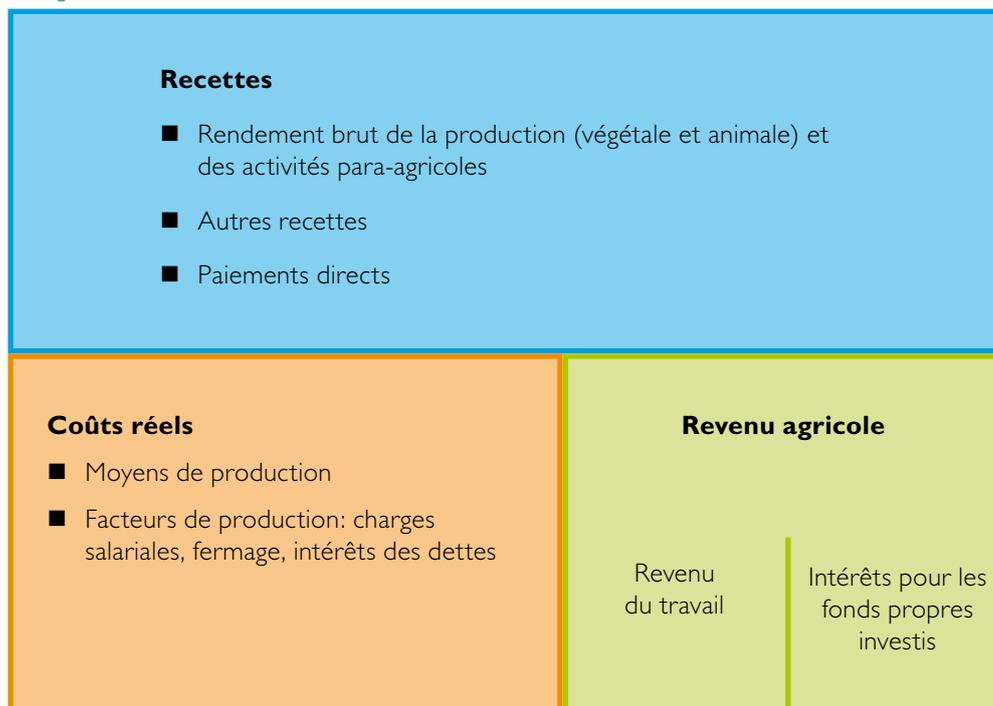
Mise à rude épreuve par le rythme soutenu des réformes internes et la montée en puissance du commerce international, l'agriculture connaît de profondes mutations depuis des années. Si cette évolution soulève des défis majeurs pour les familles paysannes, elle leur offre aussi des chances de développement bien réelles. Cette partie du rapport de situation s'intéressera d'abord aux résultats économiques des exploitations agricoles, avant de se projeter vers l'avenir pour faire le tour d'horizon des enjeux politiques des prochaines années. Elle mettra enfin l'accent sur les stratégies de développement qui permettront peut-être aux familles paysannes de relever ces défis et de créer davantage de valeur ajoutée dans leurs exploitations.

### BI RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

La situation de la production et du marché, telle que décrite dans la **partie A**, donne une idée du contexte économique général dans lequel les exploitations agricoles évoluent. En même temps, la situation concrète de chaque exploitation joue aussi un rôle important dans la réussite économique individuelle de ses exploitants. Les indicateurs les plus utilisés pour mesurer la situation économique des exploitations sont le revenu agricole et le revenu du travail de la main-d'œuvre familiale.

Le revenu agricole correspond à la différence entre le rendement brut (paiements directs y compris) et les coûts réels (**fig. 6**). Les coûts réels comprennent aussi le travail du personnel extrafamilial. Quant au revenu du travail de la main-d'œuvre familiale, il correspond au revenu agricole après déduction des intérêts calculés pour les fonds propres investis dans l'exploitation. En divisant le revenu du travail de la main-d'œuvre familiale par le nombre de membres de la famille travaillant dans l'exploitation, on obtient le revenu annuel du travail par unité de main-d'œuvre familiale. Cette grandeur standard est celle qui se prête le mieux à une comparaison, que ce soit entre exploitations ou avec d'autres secteurs de l'économie.

**Figure 6: Calcul du revenu agricole.** Les recettes et les charges des comptes économiques de l'agriculture.



### Évolution du revenu agricole

Le revenu agricole est constitué de trois composantes: le rendement brut (qui correspond à la quantité produite multipliée par les prix obtenus), les paiements directs et les coûts réels. Les prix obtenus pour les produits agricoles exercent un impact décisif sur le rendement brut et, partant, sur le revenu agricole. L'indice des prix à la production agricole (IPP-A) montre l'évolution des prix des produits les plus importants, sans tenir compte des fluctuations du volume de production. Cet indice ne tient pas plus compte des deux autres composantes du revenu agricole, à savoir les paiements directs et les coûts réels. Fait plutôt surprenant, l'indice des prix à la production agricole a évolué en phase avec le revenu agricole entre 2000 et 2006, comme l'indique la **figure 7**. L'IPP-A explique plus de 80% de la variance du revenu agricole pendant la période d'observation. De ce fait, cet indice est aussi susceptible d'expliquer l'évolution du revenu agricole. La forte cor-



relation entre ces deux éléments démontre à quel point il est important de couvrir les coûts de production pour garantir le revenu agricole. La **figure 8** illustre l'évolution de l'indice global et des sous-indices les plus importants entre 2000 et 2006.

Le revenu agricole moyen plutôt élevé de l'an 2000 (64 673 francs par exploitation) a enregistré un recul important en 2001 (51 574 francs) et 2002 (50 550 francs). Cette perte de revenu a été avant tout causée par la chute des prix du gros bétail et des veaux (crise de l'ESB). A partir de 2003, les résultats de ces filières de production ont de nouveau exercé un effet positif sur les revenus. Depuis lors, ce sont d'autres branches, telles que l'économie laitière, la culture des champs et la production porcine, qui ont poussé les revenus à la baisse. Persistante, la tendance à la baisse des prix à la production s'est faite ressentir sur les revenus en 2006 (moyenne: 52 915 francs par exploitation). Une exception existe pour les prix des fruits et des légumes, qui ont progressé depuis l'an 2000. Ces deux branches impliquent cependant un travail de main-d'œuvre intense et n'offrent que peu de possibilités de rationalisation. C'est pourquoi cette progression des prix a été de courte durée, rapidement rattrapée par le renchérissement du coût du travail. En 2006, la sécheresse a certes stimulé les prix des légumes mais en même temps entraîné une diminution des quantités récoltées. Quant au prix du porc, il a subi de très fortes pressions pendant les deux dernières années. Le prix du lait, dont l'impact est important sur le revenu agricole, n'a cessé de baisser ces dernières années. La **partie A** contient de plus amples informations sur la situation de la production et du marché.

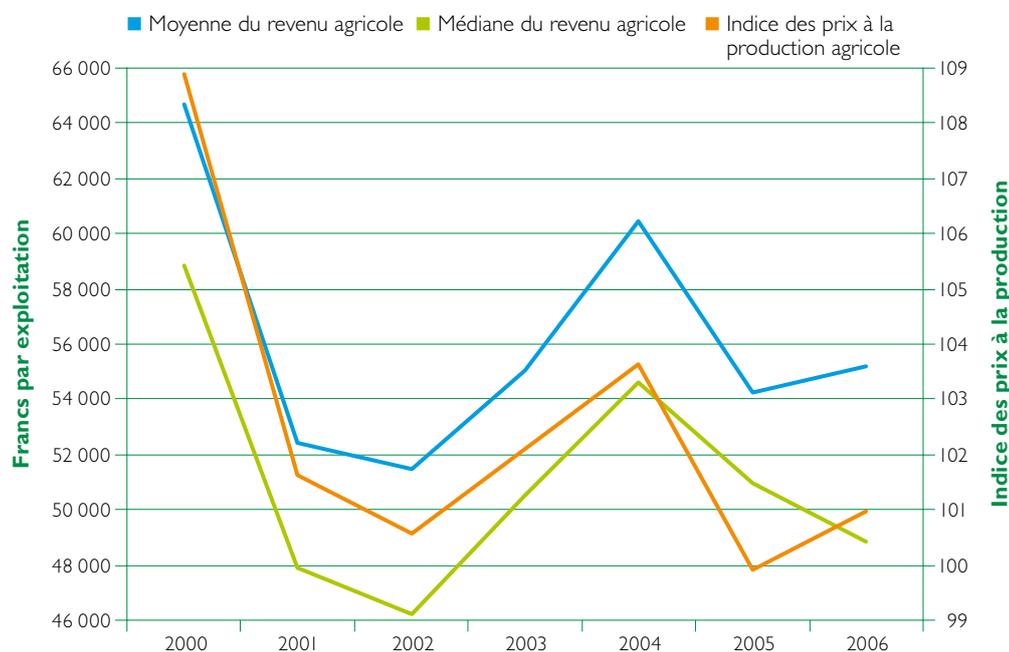
L'offre insuffisante observée sur le marché mondial à l'heure actuelle et la hausse des prix dans l'UE laissent présager une évolution positive du prix du lait. Un tel cas de figure aurait aussi des conséquences favorables sur le revenu agricole. En très peu de temps, les marchés internationaux des produits agricoles sont passés d'un marché de l'offre à un marché de la demande: alors que l'offre stagne dans plusieurs régions du globe (en particulier en Australie) à cause des sécheresses et des mauvaises récoltes, la demande continue dans l'ensemble d'augmenter. L'accroissement de la population mondiale, le besoin grandissant d'aliments d'origine animale dans les pays émergents, ainsi que la demande croissante en matières premières végétales dans le secteur des

bioénergies vont encore doper la demande à l'avenir.

#### Revenu du travail: fortes fluctuations à très bas niveau

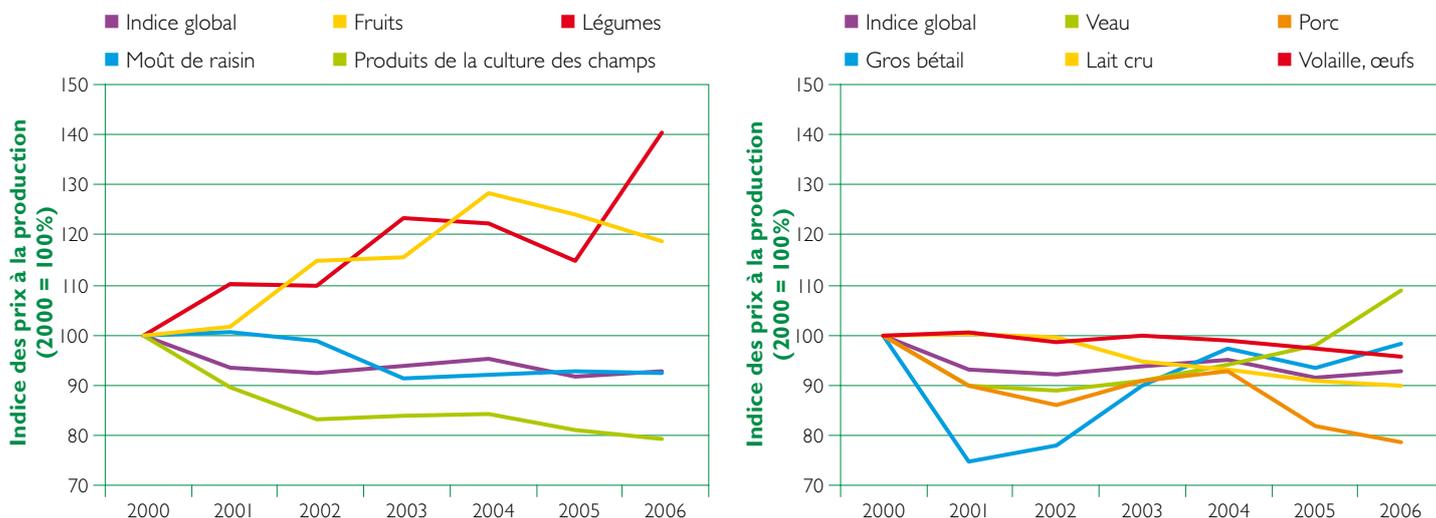
Le revenu du travail de la main-d'œuvre familiale correspond au revenu agricole après déduction des intérêts calculés pour les fonds propres investis dans l'exploitation. En divisant le revenu du travail de la main-d'œuvre familiale par le nombre de membres de la famille travaillant dans l'exploitation, on obtient le revenu annuel du travail par unité de main-d'œuvre familiale. La station de recherche Agroscope Reckenholz-Tänikon (ART) calcule le revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale comme le revenu moyen du travail par

**Figure 7: Évolution de l'indice des prix à la production agricole (IPP-A) et du revenu agricole (RA).** Moyenne et médiane du revenu agricole (valeurs nominales, échelle de gauche) et de l'indice des prix à la production agricole (base mai 2003 = 100, échelle de droite). Source: OFS, ART Tänikon.





**Figure 8: Évolution de l'indice des prix à la production agricole.** Indice global et produits spécifiques entre 2000 et 2006. Source: OFS, USP.



rapport aux unités de main-d'œuvre familiale employées en moyenne dans l'exploitation. Il s'agit donc d'une valeur qui représente l'agriculture dans son ensemble. La question qui se pose dans chaque exploitation est plutôt de

savoir où elle doit se situer par rapport aux autres exploitations agricoles. C'est la médiane (ou valeur centrale) du revenu du travail qui permet de répondre à cette question: les exploitations de référence participant au

dépouillement centralisé sont classées dans une moitié supérieure ou inférieure en fonction de leur revenu du travail. Comme le revenu du travail affiche une distribution asymétrique, la médiane se situe environ 3000 francs au-dessous de la moyenne arithmétique (**fig. 7**). Sur une durée de plusieurs années, ce ne sont que 45% des exploitations qui parviennent à atteindre la moyenne déterminée par la station de recherche ART de Tänikon.

### Calcul du revenu agricole

Le revenu agricole moyen est calculé chaque année sur la base d'un échantillon de 3000 exploitations qui participent au dépouillement centralisé des données comptables de la station de recherche ART de Tänikon. Les résultats des exploitations sont pondérés en fonction de leur représentativité de l'ensemble du secteur agricole. Les valeurs moyennes publiées par la station de recherche ART de Tänikon portent sur l'économie agricole dans son ensemble. Le dépouillement centralisé des données constitue l'une des sources d'information les plus importantes pour évaluer la situation économique et l'évolution des exploitations agricoles. Quant à la médiane (ou valeur centrale), elle permet surtout de se faire une idée précise du revenu d'une exploitation individuelle par rapport aux exploitations du dépouillement centralisé des données comptables. Cette valeur permet de classer les exploitations en fonction des résultats pondérés dans une moitié supérieure et une moitié inférieure, comprenant chacune 50% des exploitations. Seulement 45% des exploitations parviennent à atteindre la valeur moyenne des revenus et du revenu du travail. Par conséquent, la médiane du revenu agricole est inférieure de 5000 francs, celle du revenu du travail par unité de main-d'œuvre de 3000 francs à la moyenne. La pondération des exploitations est aussi prise en compte lors du calcul de la médiane. Les statistiques de l'USP utilisent la médiane en s'appuyant sur des publications de l'Office fédéral de la statistique concernant des données similaires, comme p. ex. la statistique sur les salaires: [www.bfs.admin.ch](http://www.bfs.admin.ch) (Thèmes → La Suisse en un coup d'œil → Définitions).

Le revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale évolue plus ou moins en phase avec le revenu agricole. Par définition, le taux d'intérêt pour les fonds propres investis dans l'exploitation ainsi que la productivité du travail exercent aussi une certaine influence dans ce contexte. Il semble raisonnable de partir du principe que la productivité du travail ne progressera que de façon minime sur plusieurs années en raison du progrès technique et de la croissance de la grandeur moyenne des exploitations.



### Comparaison avec les autres secteurs de l'économie

Sur la base de l'enquête sur la structure des salaires, l'Office fédéral de la statistique fournit les salaires comparables au revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale pour les régions de plaine, de collines et de montagne à la station de recherche ART de Tänikon. Il existe cependant une différence non négligeable entre ces deux valeurs: le salaire comparable correspond à la valeur médiane gagnée par des salariés, tandis que le revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale déterminée par la station de recherche ART de Tänikon équivaut à la moyenne arithmétique obtenue par l'exercice d'une activité indépendante dans l'agriculture. Par rapport à la moyenne des salariés, les agriculteurs disposent plus souvent d'un logement bon marché, ils ne doivent pas faire de longs trajets pour aller travailler et peuvent en partie se nourrir de leur propre production. En revanche, ils doivent consacrer beaucoup plus de temps à leur travail et accepter de voir leur revenu fluctuer considérablement d'une année à l'autre.

Même en tenant compte de ces différences, l'écart entre le revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale et son revenu comparable reste considérable (fig. 9). Cet écart se creuse encore plus en passant de la région de plaine aux zones des collines et de montagne. Tant pour le revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale que pour les revenus comparables, les écarts de revenu entre les trois régions restent assez constants dans les deux cas sur une période de plusieurs années. En revanche, les disparités de revenu entre la région de plaine et la zone de montagne s'avèrent beaucoup

plus prononcées dans l'agriculture que dans les autres secteurs de l'économie, qu'elles soient exprimées en valeurs absolues ou relatives.

## B 2 LE CONTEXTE POLITIQUE DES FAMILLES PAYSANNES

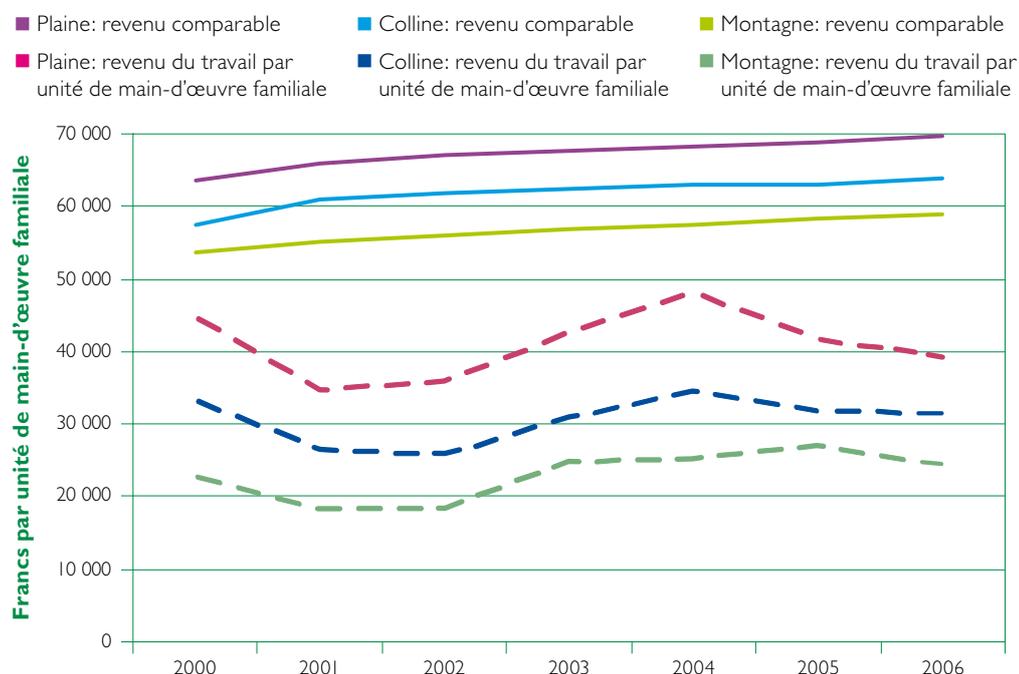
Les développements à l'échelle internationale comportent aussi des répercussions sur les perspectives économiques des exploitations agricoles suisses. Les négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), les accords bilatéraux ou un éven-

tuel accord de libre-échange agricole avec l'UE, ainsi que la possibilité d'accords de libre-échange avec des pays tiers se trouvent au centre de toutes les attentions. Par le passé, la capacité d'adaptation de l'agriculture indigène a déjà été mise à l'épreuve à plusieurs reprises. Jamais auparavant, le secteur n'avait pourtant dû faire face à autant de défis simultanés d'une telle importance. Il va être capital pour l'agriculture de disposer du temps et des moyens nécessaires, pour qu'elle puisse se développer sans conséquences sociales désastreuses.

### Le cycle de Doha de l'OMC

Les négociations du cycle de Doha se trouvent dans une impasse à l'heure actuelle. Les

**Figure 9: Évolution du revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale et des salaires comparables OFS.** Comparaison par années et par région entre 2000 et 2006 (médiane, valeurs nominales). Source: OFS, ART Tänikon.



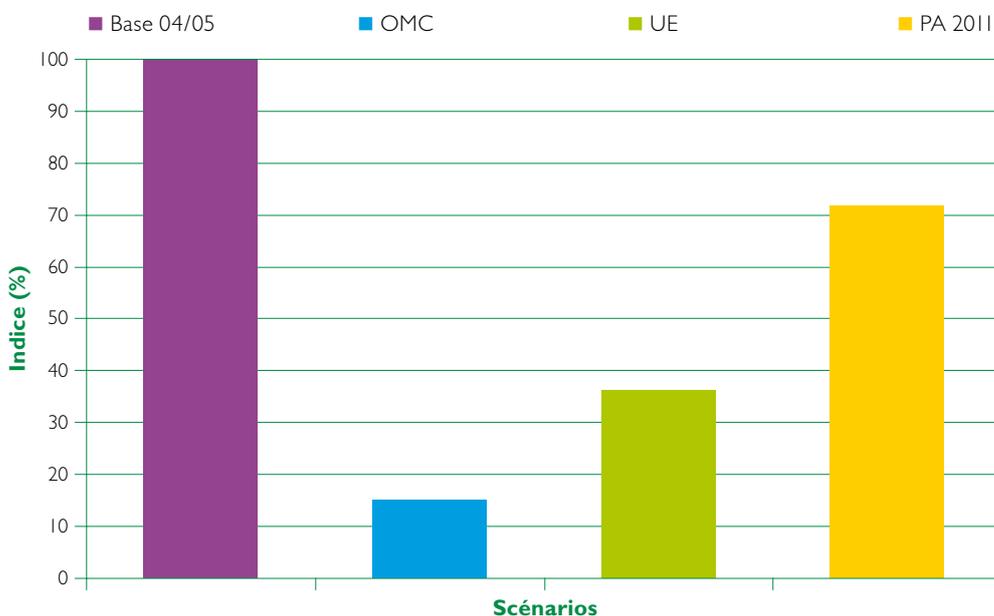


difficultés rencontrées et les multiples attentes vis-à-vis du dossier agricole y sont aussi pour quelque chose. Les pays du groupe de Cairns<sup>1</sup>, les États-Unis et plusieurs pays en voie de développement demandent d'importantes concessions tarifaires aux pays industrialisés afin d'obtenir de meilleures

conditions cadres pour leurs exportations agricoles. L'UE, la Suisse et plusieurs autres États réclament l'intégration de considérations autres que d'ordre commercial, telles que la protection des indications d'origine géographiques ou de la déclaration obligatoire dans le cadre des négociations. Ils

ont en outre décidé de refuser toute autre concession tarifaire<sup>2</sup> tant qu'ils n'auront pas obtenu des garanties de pérennité pour leur agriculture. L'abatement des droits de douane affectera sensiblement plus la Suisse que la réduction prévue du soutien du marché et des subventions à l'exportation. Malgré les obstacles élevés et l'interruption temporaire des négociations, les parties impliquées privilégieront bien entendu une solution multilatérale dans le cadre de l'OMC. La conclusion du cycle de Doha n'interviendra cependant pas avant 2009 ou 2010.

**Figure 10: Les conséquences des différents cas de figure.** Revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale sur l'ensemble des exploitations en 2015. Source: USP.



**Figure 10: explications**

Les calculs de l'USP comparent les conséquences de la PA 2011 – 2015, des négociations de l'OMC et de l'UE sur la base des prix de 2004/2005. L'illustration présente les différents revenus du travail par unité de main-d'œuvre familiale en fonction des échéances et des scénarios possibles. Les calculs se fondent sur une adaptation structurelle raisonnable (extension de 20% de la surface des exploitations et disparition de 10% des exploitations les moins rentables). De manière générale, la PA 2011 se traduira par un recul du revenu du travail de l'ordre de 28% pour toutes les exploitations. Le cas de figure «OMC» entraînera des pertes de 85%, le cas de figure «UE» des pertes de 64%. Il a en outre été établi que les exploitations de plaine seront plus affectées que celles situées en région de montagne. La production animale extensive et la production laitière résisteront mieux à l'ouverture des frontières avec l'UE pour les produits agricoles que la production végétale, la viande porcine ou la volaille. L'état des calculs se base sur les prix de juin 2007; l'évolution ultérieure des prix n'a pas été prise en compte.

**Les relations commerciales avec les pays européens**

**Accords bilatéraux I et II dans le domaine de l'agriculture**

Les accords bilatéraux avec l'UE déploient tous leurs effets depuis 2007, et l'ouverture totale du marché du fromage entre la Suisse et l'UE est désormais une réalité. Par conséquent, les importations et les exportations ont affiché des volumes en légère augmentation. Dans le domaine des fruits et des légumes, l'accord agricole n'a guère eu d'impact jusqu'à ce jour. Comme le montre l'exemple du sucre, ce sont plutôt les réformes de politique intérieure menées au sein de l'UE qui ont des incidences sur le secteur agricole suisse. En effet, les turbulences sur le marché européen du sucre ont entraîné des répercussions directes sur la production sucrière suisse. Dans le cadre des Accords

<sup>1</sup> Le groupe de Cairns rassemble 14 pays exportateurs de produits agricoles, entre autres l'Argentine, le Brésil, le Chili, le Canada, la Nouvelle-Zélande et l'Uruguay.

<sup>2</sup> Lors des dernières négociations, les propositions portaient sur une réduction des droits de douane d'au moins 50%.



bilatéraux II, la loi dite «chocolatière» a fait l'objet d'une révision, entraînant une simplification du système de péréquation des prix<sup>3</sup> des matières premières agricoles entre les marchés suisse et européen. Cela concerne les produits agricoles transformés à base de matières premières, telles que la farine, le lait, la poudre de lait, le beurre et la graisse végétale.

#### Perspective d'un accord de libre-échange agricole avec l'UE

Un éventuel accord de libre-échange agricole (ALEA) avec l'UE constituerait un défi important pour l'agriculture suisse. Aux graves préjudices économiques d'un tel accord viendraient s'ajouter les conséquences pressenties de la politique agricole actuelle (PA 2011), voire de l'OMC en cas d'aboutissement du cycle de Doha. La **figure 10** illustre les conséquences de ces différents cas de figure. Elle se base sur le lien existant entre le revenu du travail des exploitations suisses et les unités de main-d'œuvre familiale employées (consulter l'encadré pour des explications).

<sup>3</sup> Il s'agit d'une mise à jour du protocole no 2 de l'accord de libre-échange de 1972.

<sup>4</sup> Des accords de libre-échange ont été conclus avec l'Égypte, le Chili, Israël, l'OLP, la Jordanie, la Croatie, le Liban, le Maroc, la Macédoine, le Mexique, la SACU (Botswana, Lesotho, Namibie, Afrique du Sud, Swaziland), Singapour, la Corée du Sud, la Tunisie, la Turquie, le Canada et les Îles Féroé.

<sup>5</sup> Des négociations sont en cours avec la Thaïlande, les pays du Golfe (Bahreïn, Qatar, Koweït, Oman, Arabie Saoudite) et le Japon. La Confédération examine la faisabilité d'un accord de libre-échange avec l'Algérie, l'Indonésie, le Pérou et la Colombie.

#### Accords de libre-échange avec des États tiers

De nombreux accords de libre-échange avec des États tiers, souvent conclus dans le cadre de l'AELE, sont déjà en vigueur<sup>4</sup> ou se trouvent au stade des négociations<sup>5</sup>. D'autres accords devraient suivre. Le Conseil fédéral a adopté une ligne de conduite offensive en la matière. Il n'est pas exclu que des négociations soient entamées sous peu avec les pays BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine). Ces pays se caractérisent par une économie en plein essor et une croissance rapide. La Confédération souhaite analyser la situation pour savoir s'il est possible et opportun de conclure des accords bilatéraux particuliers afin de faciliter les échanges économiques. L'intégration des produits agricoles dans de tels accords bilatéraux pourrait se solder par des pertes importantes pour l'agriculture suisse. Dans le cadre de la révision de l'Ordonnance sur les préférences tarifaires, tous les droits de douane et les limitations de quantités applicables aux produits agricoles en provenance des pays les moins avancés ont été abolis le 1er mars 2007. Ces concessions de la Confédération tiennent compte de produits stratégiques, tels que le sucre ou les brisures de riz, pour lesquels la suppression totale n'interviendra qu'en septembre 2009.

#### Évolution du marché mondial

Il est pour l'heure difficile de savoir comment l'agriculture mondiale va se développer. La croissance démographique va-t-elle se poursuivre? La demande en biocarburants et en matières premières agricoles peut-elle encore s'intensifier et confirmer la hausse des prix agricoles? Le changement climatique risque-t-il d'entraîner une multiplication de situations extrêmes et, par-

tant, d'affecter la production agricole dans de nombreuses régions du globe? Il s'avère bien difficile d'avancer des pronostics là-dessus. Compte tenu des développements du pouvoir d'achat et des habitudes de consommation dans les pays émergents, ainsi que de la progression de la demande en biocarburants, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) estiment que les prix des matières premières agricoles vont augmenter de 30 à 50% dans les dix à quinze prochaines années. Aujourd'hui déjà, les réserves alimentaires deviennent de plus en plus minces à l'échelle mondiale. Les stocks de céréales ont diminué de moitié au cours de la dernière décennie. Si les stocks correspondaient encore à 120 jours de consommation en 1997, ils sont tombés à 50 jours en 2007. Il est donc primordial de suivre de près ces aspects particuliers, car leur évolution préfigure le déroulement des négociations agricoles à l'OMC.

#### Politique nationale

##### Politique agricole (PA)

Le Parlement s'est engagé en faveur de l'agriculture en corrigeant plusieurs éléments essentiels des propositions de réforme du Conseil fédéral concernant la PA 2011. Il a doté l'enveloppe financière de 150 millions de francs supplémentaires, entrepris des améliorations importantes pour le soutien du prix du lait et refusé la mise aux enchères des contingents douaniers pour les pommes de terre. En ce qui concerne les coûts de production, le Parlement a aussi donné un signal important en autorisant les importations parallèles d'agents de production agricoles et de biens d'équipement. En





outre, les piliers centraux du droit foncier rural resteront inchangés. La discussion sur la politique agricole ne s'arrête toutefois pas à la PA 2011: les familles paysannes devront en effet faire face à de nouveaux défis à moyen et long terme. Outre l'amélioration de la compétitivité de l'agriculture, c'est aussi le système des paiements directs qui devra figurer au centre de la prochaine réforme agricole. Le système s'est attiré des critiques de part et d'autre, et les arguments en faveur d'un remaniement du régime actuel ne manquent pas.

**Politique régionale**

La grande réforme de la politique régionale a été finalisée en 2006. La «nouvelle politique régionale», qui a pour but de renforcer la création de valeur ajoutée et la compétitivité dans les régions, repose sur trois volets stratégiques: l'encouragement d'initiatives,

de programmes et de projets visant à développer la capacité d'innovation, le renforcement de la coopération et des synergies entre la politique régionale et les politiques sectorielles de la Confédération exerçant un impact territorial, ainsi que la mise au point d'un système de connaissances intégral sur le développement régional. Cette nouvelle politique entend générer des retombées positives pour les régions de montagne, l'espace rural et les régions frontalières.

**Aménagement du territoire**

La dernière révision de la loi sur l'aménagement du territoire a permis de simplifier la production d'énergie à base de biomasse (p. ex. centrales de biogaz) et d'assouplir les prescriptions imposées au secteur para-agricole (p. ex. développement interne, activités accessoires connexes à l'agriculture). Cette révision élargit ainsi les possibilités de

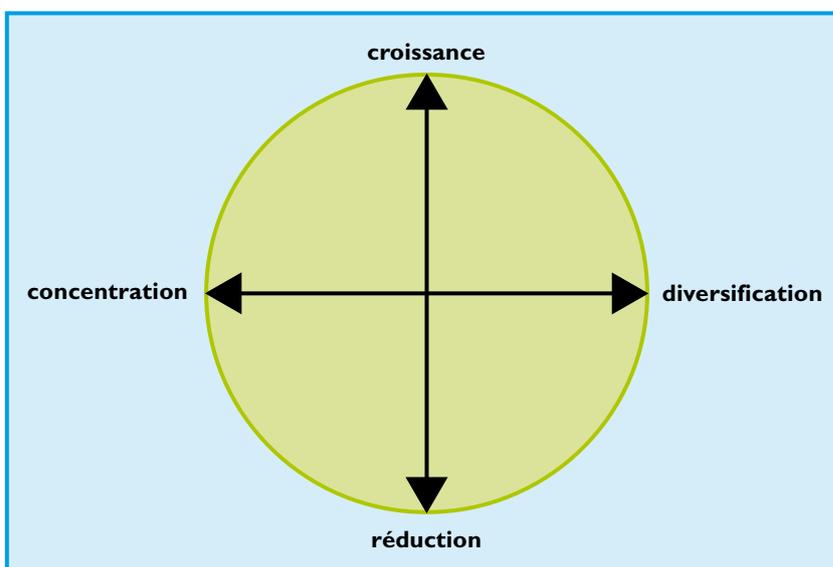
changer l'affectation de bâtiments et de les agrandir pour des activités para-agricoles.

**Politique énergétique**

Les révisions des lois sur l'énergie et sur l'approvisionnement en électricité ont ouvert de nouvelles perspectives à l'agriculture, notamment pour l'énergie produite à partir de biomasse, de déchets de biomasse et d'installations photovoltaïques et éoliennes. Les gestionnaires de réseaux sont désormais tenus de reprendre et de rétribuer toute l'électricité produite par de nouvelles installations. Les coûts supplémentaires engendrés par la promotion des énergies vertes sont répercutés sur la consommation finale. La loi sur l'imposition des huiles minérales adoptée par le Parlement prévoit un encouragement fiscal des biocarburants et entend donner la priorité à l'adjonction de produits indigènes au carburant usuel.

**Figure 11: Stratégies de développement pour la production agricole.**

Propre présentation faisant référence au modèle de Lehmann.



**Conclusion**

L'avenir des familles paysannes suisses dépend des développements à l'échelle nationale et internationale. L'agriculture reste exposée à de fortes pressions de réforme, que ce soit dans la perspective d'une conclusion des négociations de l'OMC, d'un accord de libre-échange agricole avec l'UE ou d'autres accords bilatéraux de libre-échange. Malgré des prix à la hausse sur le marché mondial, les producteurs devront encore consentir à d'importantes baisses de prix. A l'exception d'un éventuel accord de libre-échange agricole avec l'UE, tous les autres scénarios se solderaient par un manque à gagner sans aucune compensation en contrepartie (p. ex. par une réduction des coûts). Déjà pénalisées par des coûts de production élevés qui se répercutent aussi sur les prix des produits de consommation, les familles pay-



sannes suisses auront encore plus de peine à s'imposer sur les marchés suisse et étrangers en cas de libéralisation plus poussée.

Les exploitations paysannes doivent saisir les chances que leur offre la législation nationale. Avec la PA 2011, l'agriculture bénéficie d'une assise relativement solide à moyen terme. Le système des paiements directs pourrait cependant faire l'objet de quelques adaptations à l'avenir. Il se peut que les paiements soient réduits ou augmentés en fonction des objectifs convenus, et que les sommes dévolues aux prestations de l'agriculture soient supprimées ou rehaussées en s'alignant sur la demande de la société. Il faut que les acteurs du secteur agricole sachent anticiper l'évolu-

tion des besoins de la société pour lui proposer l'offre la plus adaptée.

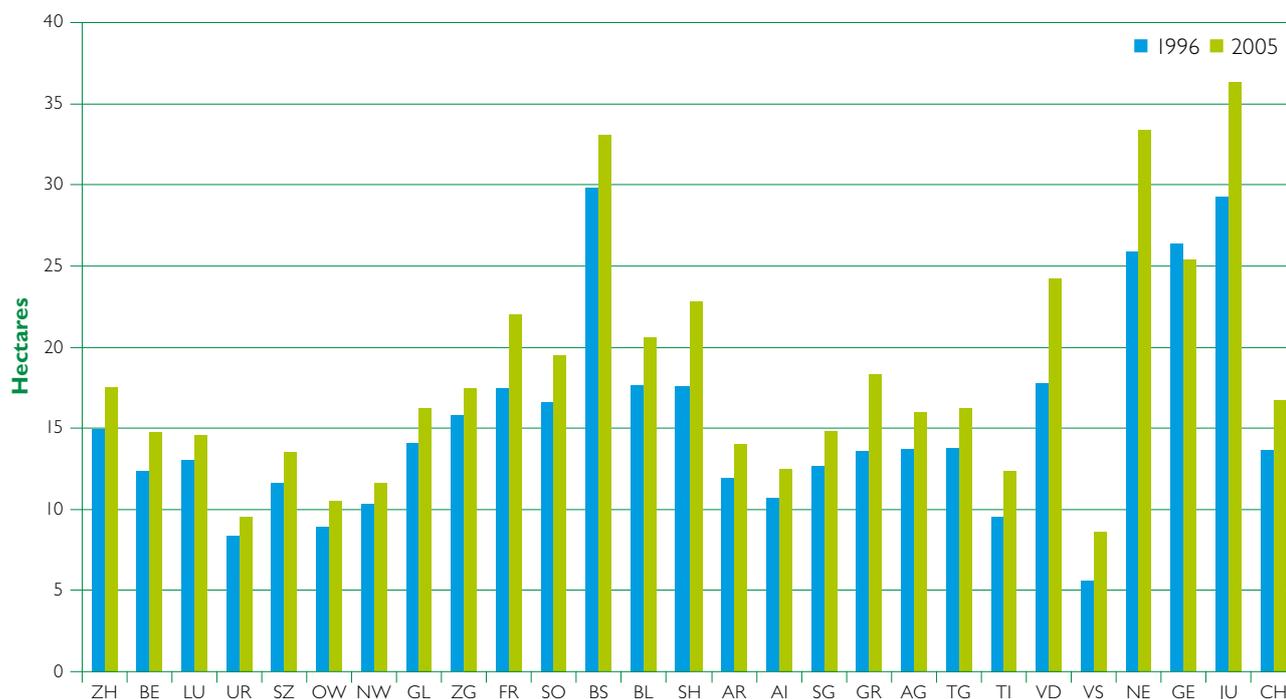
L'amélioration de la compétitivité générale de l'agriculture constitue un enjeu majeur. Pour s'assurer un revenu à plus long terme, les paysans et les paysannes vont devoir de plus en plus souvent se tourner vers des activités alternatives ou complémentaires. Dans ce contexte, le gain d'un revenu accessoire dans ou hors de l'agriculture va encore gagner en importance. A cet égard, les adaptations des lois portant sur la politique agricole, l'aménagement du territoire, la politique énergétique ou la politique régionale offrent de nouvelles chances mais posent aussi de nouveaux défis au secteur agricole. Les activités dites «para-agri-

coles» sont appelées à jouer un rôle important à l'avenir. La **partie C** du présent rapport de situation illustrera par quelques exemples les possibilités offertes par ce secteur.

### B3 STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES AGRICOLES

Depuis plusieurs années, de nombreuses familles paysannes ne parviennent pas à tirer de leur travail un revenu satisfaisant. Face à cette situation et aux exigences posées par la politique agricole nationale et les accords conclus à l'échelle internationale, chaque

**Figure 12: Variations de la surface agricole utile par exploitation.** Surface agricole utile moyenne par canton en 1996 et 2005. Source: OFS, USP.





exploitation agricole se voit contrainte d'adopter une stratégie de développement prometteuse. Les pages qui suivent constituent une tentative de définir les stratégies de développement possibles. En référence à Lehmann (1998)<sup>6</sup>, il est possible de distinguer quatre stratégies de développements (**fig. 11**): croissance, concentration, diversification et réduction associée à un revenu non agricole accessoire.

En réalité, les stratégies sont souvent associées les unes aux autres, par exemple croissance des surfaces exploitées et concentration ou concentration et réduction.

**Croissance**

La croissance de l'exploitation se définit ici comme une croissance de la superficie. Le sol en tant que facteur de production indispen-

sable joue un rôle de première importance dans ce contexte. La grandeur de l'exploitation et la taille du cheptel exercent une influence décisive sur le niveau des coûts. Les exploitations présentant des structures défavorables affichent souvent des coûts de production plus élevés par unité de production ou de service. Ces exploitations ne parviennent pas à obtenir une rémunération suffisante de leurs facteurs de production. En d'autres termes, ni le capital investi ni le travail effectué ne sont rémunérés à leur juste valeur. Qui plus est, une croissance de l'exploitation s'impose en principe aussi pour pouvoir pleinement tirer profit du progrès technique, puisqu'il n'atteindra toute son efficacité qu'à partir d'un certain degré d'incorporation.

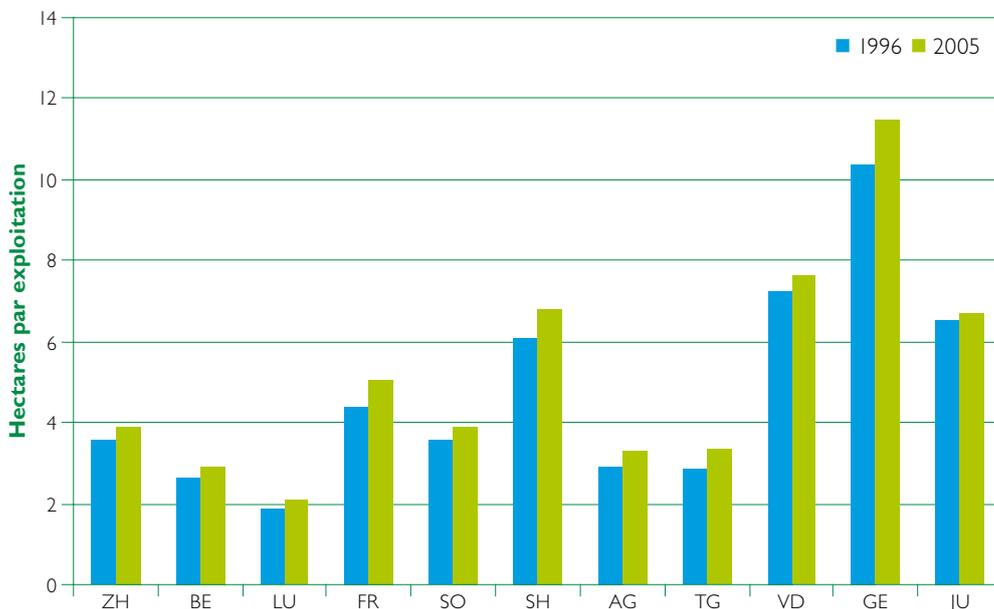
Baucoup d'exploitations ont l'intention d'améliorer leurs structures et d'exploiter

des surfaces supplémentaires. Par conséquent, la demande soutenue de terres affermées a placé les vendeurs en position de force sur le marché.

Quand de petites exploitations cessent leur activité et que leurs terres ne sont plus cultivées, la grandeur moyenne des exploitations restantes augmente selon la statistique sans que la surface de ces exploitations augmente effectivement. Entre 1996 et 2005, ce ne sont pas moins de 18 406 exploitations totalisant une surface agricole utile d'environ 134 100 hectares qui ont abandonné l'agriculture. Si ces terres avaient disparu, la grandeur statistique moyenne des exploitations serait néanmoins passée de 13,62 hectares à 14,91 hectares. En réalité, la surface agricole utilisée n'a toutefois reculé «que» de 17 800 hectares entre 1996 et 2005. Les 116 000 hectares restants après la disparition de ces exploitations (soit 11% de la surface agricole utile de Suisse) ont contribué à la croissance réelle des exploitations ayant survécu.

Pour de nombreuses exploitations, cette évolution s'est traduite par une extension réelle de leurs superficies, comme le démontre la statistique de la surface agricole utile moyenne par exploitation. Entre 1996 et 2005, la surface moyenne suisse a augmenté de 23% pour atteindre 16,74 hectares. Le détail par canton montre que les exploitations se sont agrandies dans tous les cantons à l'exception de Genève, et ce, toutes structures d'exploitation confondues. Les extensions de surface proportionnelles les plus fortes (24% ou plus) concernent les cantons de Suisse romande, de

**Figure 13: Évolution de la surface cultivée en céréales panifiables.** Surface par producteur dans les cantons comptant au moins de 2000 hectares de blé. Source: OFS, USP.



<sup>6</sup> Lehmann, Bernhard cité dans Eggenschwiler; Christophe, (2002), «Stratégies d'adaptation des exploitations agricoles suisses dans le cadre de l'évolution de la politique agricole», thèse de doctorat, EPF Zurich, p. 21.



Schaffhouse et des Grisons. Dans les autres cantons de Suisse alémanique, le taux de croissance se situe entre 10 et 19%. Le canton de Genève constitue un cas particulier. D'une part, il n'y a «que» 4% des exploitations qui ont cessé leur activité pendant la période observée, d'autre part, l'agriculture s'est vue soustraire pas moins de 7,5% de la surface destinée à un usage agricole en l'espace de neuf ans (fig. 12).

Les terres ne disposent que d'une marge de croissance très limitée, étant donné que la surface agricole utile n'est pas extensible à volonté. De nombreuses familles paysannes appliquent la stratégie de la croissance à certaines branches de production, rarement

comme seule option, mais souvent associée à une stratégie de concentration et/ou de réduction.

Depuis 1998, la culture de céréales panifiables a diminué de 13%. Cette diminution s'est en partie opérée au profit des céréales fourragères. Malgré cela, les producteurs ont réussi à faire croître la surface moyenne cultivée en céréales panifiables de 11%. La figure 13 illustre l'évolution dans les cantons disposant d'au moins 2000 hectares de cultures de céréales panifiables.

La marge brute par hectare de betteraves sucrières est restée en moyenne trois fois plus élevée que celle du blé entre 2003 et

2005. Par conséquent, les betteraves sucrières se prêtent bien à un accroissement interne des exploitations, et nombreuses sont celles qui ont pu en tirer avantage. La surface moyenne cultivée en betteraves sucrières a augmenté de 46% entre 1995 et 2005.

La spécialisation dans la garde d'animaux peut aussi servir à un accroissement interne. Le nombre d'animaux consommant du fourrage grossier dépend cependant de la surface de fourrages grossiers disponibles. L'évolution du cheptel bovin moyen par exploitation montre que les effectifs ont augmenté en moyenne de 20% en l'espace de six ans, entre 1999 et 2005 (fig. 14).

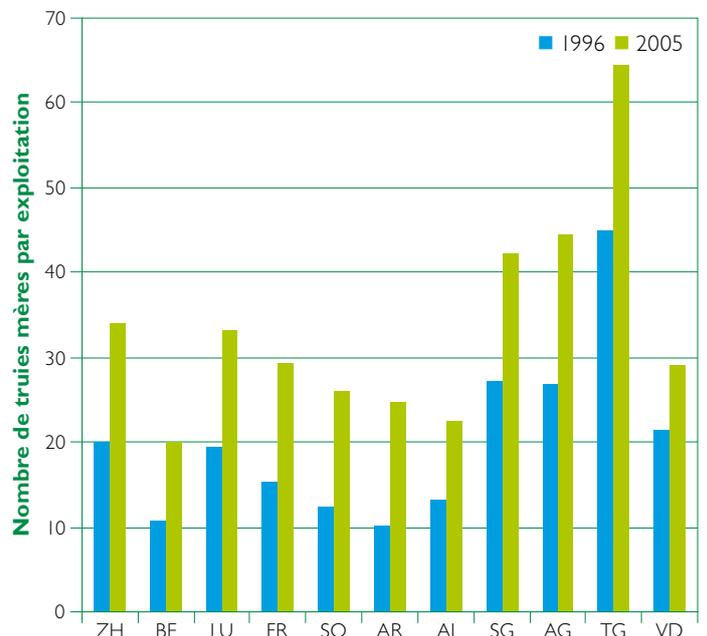
**Figure 14: Évolution du cheptel de vaches laitières.**

Cheptel moyen par producteur dans les cantons comptant plus de 15 000 vaches laitières. Source: OFS, USP.



**Figure 15: Évolution du cheptel de truies mères.**

Cheptel moyen par producteur dans les cantons comptant plus de 2000 truies mères. Source: OFS, USP.





L'évolution des contingents laitiers moyens par exploitation s'avère encore plus impressionnante. Ils sont en effet passés de 66 341 kilos en 1995/96 à 100 761 kilos en 2005/06, soit une hausse de 51,9%. La spécialisation en production de volaille ou de porc constituent depuis longtemps un moyen de générer un accroissement interne de l'exploitation. Cela n'a pas changé ces dernières années, au vu de la progression de pas moins de 76% de l'effectif moyen de truies mères par détenteur entre 1996 et 2005 (**fig. 15**).

### Concentration

L'objectif de la stratégie de concentration est d'axer les activités de l'exploitation sur une ou plusieurs branches de production que l'agriculteur maîtrise le mieux et/ou dans lesquelles il sera en mesure de générer la plus grande valeur ajoutée possible. Cette stratégie s'inscrit souvent dans le cadre d'une démarche de croissance ou de réduction. Une concentration sur quelques cultures nécessite parfois des terres supplémentaires, surtout pour des cultures qui sont exploitées de façon extensive ou qui ne génèrent qu'une faible valeur ajoutée par unité de superficie. La concentration peut cependant aussi se traduire par un abandon

de terres. Au même titre, la concentration sur quelques espèces animales peut autant impliquer une extension des terres que l'abandon de la garde d'autres animaux ou de terrains.

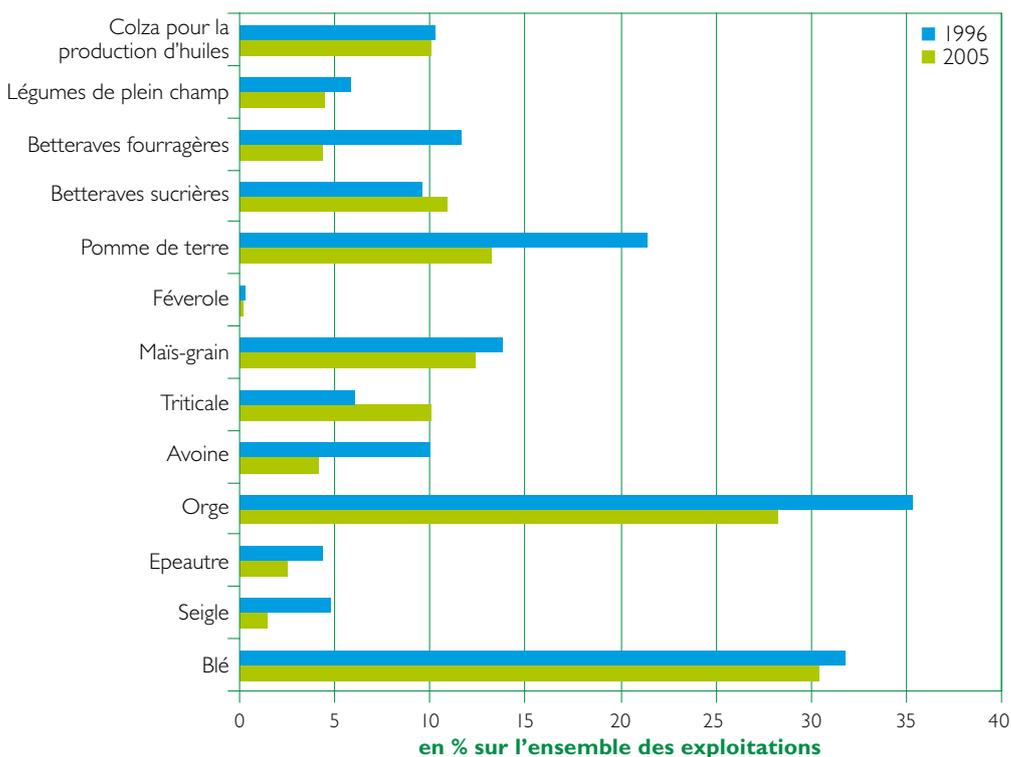
La concentration peut s'opérer pour ainsi dire dans n'importe quel domaine de la production agricole ou de la vente de produits et de services.

La plupart du temps, les exploitations se concentrent sur des cultures spéciales, telles que la culture de baies, l'arboriculture, la vigne, les plantes médicinales et les herbes aromatiques, ou alors sur l'élevage d'espèces sélectionnées, telles que les bovins, les ovins et les caprins laitiers, les camélidés, les bêtes de selle, les bovins à l'engrais, les porcs d'élevage, les poules pondeuses, ou encore sur des services fournis dans le cadre de l'exploitation, tels que l'accueil de séminaires, l'offre de vacances, des livraisons à domicile ou la vente à la ferme.

La stratégie de concentration se concrétise souvent au détriment de cultures de moindre importance ou particulièrement exigeantes. Les pommes de terre en constituent un bon exemple. Entre 1996 et 2005, près de la moitié des producteurs (49,9%) a renoncé à cultiver des pommes de terre. La **figure 16** montre quelles cultures ont été pratiquées sur 100 exploitations en 1996 et 2005. Cette illustration permet de prendre toute l'ampleur du processus de concentration. Le triticale et les betteraves sucrières représentent les seules cultures plus répandues en 2005 qu'en 1996.

Une évolution similaire se rencontre dans l'élevage d'animaux, où les producteurs renoncent avant tout à l'engraissement de bœufs moins robustes, de veaux, de porcs ou de volaille.

**Figure 16: Évolution de la pratique de cultures données dans les exploitations.** Part sur l'ensemble des exploitations en 1996 et 2005. Source: OFS, USP.





La concentration se trouve souvent liée à une spécialisation ou une professionnalisation. L'élevage bovin illustre bien cette tendance: l'animal à triple fonction d'autrefois (lait, viande et traite) a peu à peu fait place à un animal à double fin (lait et viande), puis à un animal purement producteur de lait ou de viande. L'augmentation de la quantité de lait vendue par vache, qui est passée de 4512 kilos à 5422 kilos en l'espace de dix ans, en est la conséquence.

### Diversification

La stratégie de diversification consiste à créer de la valeur ajoutée grâce à des activités supplémentaires dans des domaines connexes à la production agricole de base. La diversification horizontale suppose un élargissement de la gamme de produits au même stade du processus économique. Les exploitations de petite taille ont pendant longtemps privilégié cette stratégie de diversification en trouvant de nouvelles sources de revenu grâce à une spécialisation dans des branches de production intensives et exigeantes en main-d'œuvre, telles que les cultures de fruits et légumes ou encore l'élevage de porc et de volaille.

La diversification verticale se tourne vers la chaîne de création de valeur ajoutée et prévoit un élargissement de l'activité en amont ou en aval du processus économique. Les exploitations essaient ainsi de récupérer une partie de la valeur ajoutée qu'elles concèdent d'habitude aux secteurs situés en amont et/ou en aval. L'exemple classique est celui de la vente directe aux consommateurs de produits issus de l'exploitation.

L'intégration, dans le programme de production, de produits inédits ou dénués de tout

point commun technique ou économique avec les produits existants est souvent désignée par le terme de diversification latérale. Ce type de diversification comprend, entre autres, les vacances à la ferme, l'artisanat ou l'encadrement d'enfants en bas âge.

La diversification a gagné en importance dans l'agriculture ces dernières années. C'est pourquoi la **partie C** du présent rapport de situation sera entièrement consacrée à cette stratégie de développement. La **figure 17** en donne une première vue d'ensemble.

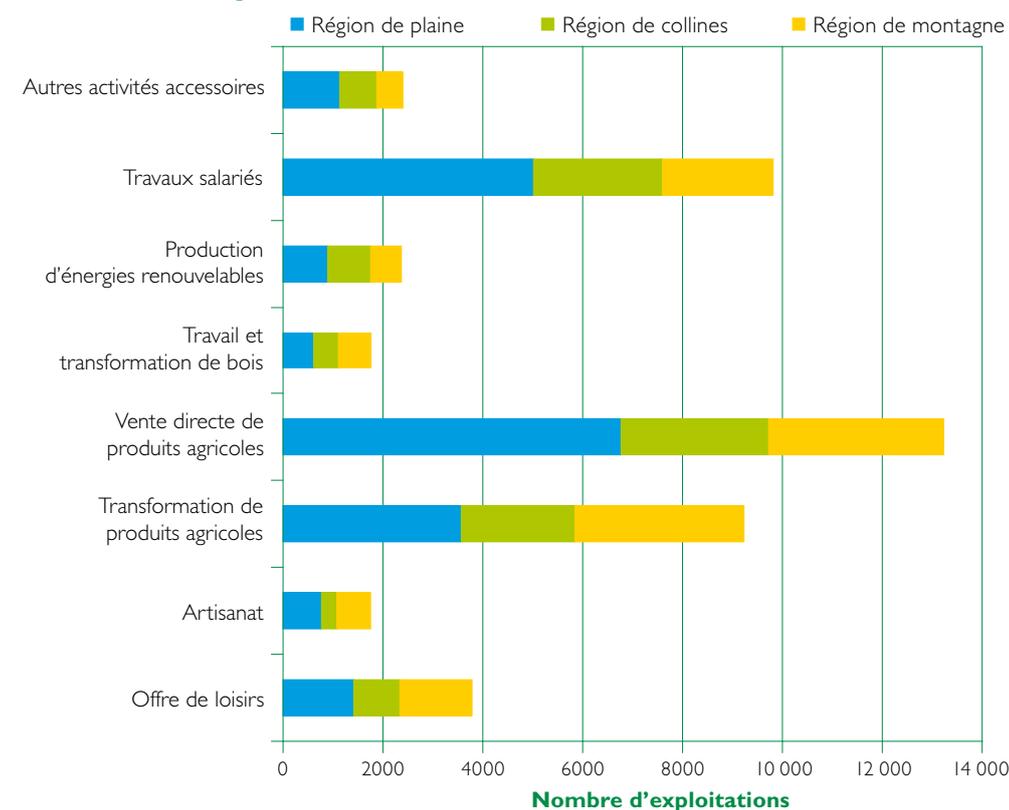
La vente directe (20,8%), les travaux salariés (15,4%) et la transformation de produits agricoles (14,5%) constituent les créneaux de diversification les plus répandus.

### Réduction associée à un revenu non agricole accessoire

Le travail, comme facteur de production, bénéficie en général d'une meilleure rémunération dans les secteurs de l'économie hors de la production agricole. La stratégie de la réduction consiste par conséquent à diminuer les activités agricoles dans le but de mettre les capacités ainsi libérées à dis-

**Figure 17: Importances des créneaux de diversification au sein de l'exploitation.**

Différences entre les régions en 2005. Source: OFS, USP.





position d'autres branches de l'économie. Cette stratégie va souvent de pair avec une concentration sur des branches de production extensives, telles que l'élevage de vaches mères ou l'exploitation de prairies extensives.

Les données existantes ne permettent pas de conclusions statistiques définitives quant au nombre d'exploitations qui ont opté pour cette stratégie. Les exploitations gérées à titre accessoire ont diminué de 25% (soit de 5800 exploitations) entre 1996 et 2005. Il ne s'agit cependant que de la différence entre le total d'exploitations abandonnées et le nombre d'exploitations à titre accessoire qui ont vu le jour.

Ce ne sont pas moins de 7900 exploitations gérées à titre accessoire qui ont disparu des statistiques jusqu'en 2005. Ce chiffre représente plus de la moitié des exploitations gérées à titre accessoire comptant jusqu'à cinq hectares, recensées en 1996. Pour ces exploitations, le revenu non agricole n'aura été qu'une étape intermédiaire avant l'abandon irrévocable de toute activité.

Les exploitations de plus grande taille se sont aussi intéressées à la stratégie du revenu accessoire pendant la période observée. Les classes de grandeur de plus de cinq hectares comptent 2100 exploitations supplémentaires, soit une hausse de 25% des exploitations de plus de cinq hectares. Comme il y a lieu d'admettre que des exploitations de ces clas-

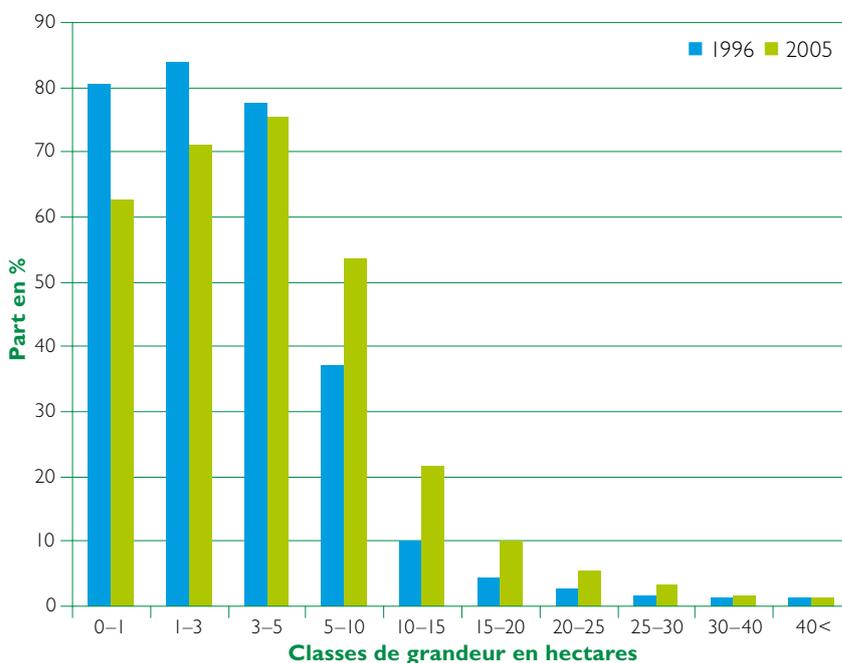
ses de grandeur ont aussi cessé leur activité, le nombre des nouvelles exploitations gérées à titre accessoire est sans doute encore beaucoup plus élevée.

En termes proportionnels, la part d'exploitations gérées à titre accessoire s'avère plus importante parmi les exploitations de petite taille. Plus de la moitié des exploitations d'une surface utile allant jusqu'à 10 hectares sont gérées à titre accessoire. Cette part affiche aussi une nette progression dans les exploitations de plus grande taille. Elle a en effet pour ainsi dire doublé dans les classes de grandeur comprises entre 10 et 30 hectares de 1996 à 2005.

Cela démontre que les exploitations gérées à titre principal ou accessoire doivent atteindre une taille critique toujours plus élevée pour assurer leur survie depuis quelques années. En pratique, cette nouvelle donne se manifeste souvent lors du changement de génération, lorsque la deuxième génération abandonne une exploitation gérée à titre accessoire ou qu'elle reprend une exploitation gérée à titre principal pour désormais l'exploiter à titre accessoire (**fig. 18**).

Le recul de cette part parmi les plus petites exploitations apparaît comme le résultat d'une stratégie de concentration ou de diversification, dans une classe de grandeur où, à terme, seules les exploitations gérées à titre principal qui se seront spécialisées ou qui auront diversifié leur activités réussiront à tirer leur épingle du jeu.

**Figure 18: Évolution de la part d'exploitations gérées à titre accessoire.**  
Exploitations par classes de grandeur en 1996 et 2005. Source: OFS, USP.







Partie A  
Partie B  
**Partie C**  
Annexes





## Partie C: La para-agriculture, une nouvelle source de revenu

38

La baisse chronique des prix des produits agricoles et les changements politiques permanents dans le secteur agricole incitent les familles paysannes à trouver de nouvelles sources de revenu en dehors de la production alimentaire traditionnelle, sans pour autant quitter leur exploitation. De nouvelles branches de production se développent, les idées innovatrices se multiplient. Cette partie du rapport de situation s'intéresse de plus près aux multiples activités para-agricoles: agrotourisme, transformation, vente directe, services en faveur de l'environnement, de la société ou encore de l'agriculture. Dans un premier temps, cette extension de l'offre agricole sera abordée sous ses aspects théoriques, étayés de faits et de chiffres, puis sous un angle très concret en dressant le portrait de quatre exploitations.

### C I LA PARA-AGRICULTURE

Le chapitre précédent a permis de mettre en exergue les diverses stratégies de développement qui s'offrent aux familles paysannes pour relever les défis posés par le contexte

actuel. Il faut le rappeler, ces stratégies ne constituent pas toujours une option réaliste pour n'importe quelle exploitation. Les possibilités dépendent aussi de la situation géographique, de la structure de l'exploitation ou des points forts du chef d'exploitation et de sa famille. La stratégie de la croissance suppose l'existence de terres disponibles aux alentours et de moyens financiers. Le recul continu des terres agricoles vient encore accentuer le problème. La stratégie de la réduction est en revanche uniquement envisageable quand il existe une demande de main-d'œuvre hors de l'agriculture. Les familles paysannes, pour lesquelles ni la croissance ni la réduction ne représentent une option praticable, misent sur la concentration, la diversification ou une combinaison de stratégies de développement pour créer plus de valeur dans leur exploitation. Il ne reste alors plus que la possibilité de se positionner sur un marché de niche ou dans le secteur tertiaire. Comme évoqué au chapitre précédent, la diversification a gagné en importance comme stratégie de développement. Il arrive de plus en plus souvent que des familles paysannes élargissent leurs activités à des domaines étroitement liés à

l'agriculture. Cette diversification interne peut être horizontale, verticale ou latérale. Dans tous les cas, les différents types de diversification sont souvent désignés par le terme d'activité para-agricole, voire par le néologisme de «para-agriculture».

Pour la majorité des exploitations agricoles suisses, ces activités ou ces services ne sont pas fournis à titre principal. Comme le montre le **tableau 2**, les revenus accessoires tirés d'une diversification interne<sup>7</sup>, c'est-à-dire de la para-agriculture, constituent cependant un pilier important pour de nombreuses exploitations agricoles. C'est pour cette raison que ce chapitre se consacre à la para-agriculture. Pour commencer, il sera question de définir la para-agriculture et d'en distinguer les cinq principaux domaines. Sur la base de cette répartition, ce chapitre permettra de mieux comprendre la situation du secteur para-agricole au moyen de faits et de chiffres. La deuxième partie présentera des exemples qui reflètent les multiples facettes des activités para-agricoles. Elle dresse les portraits de quatre exploitations qui ne misent plus seulement sur la production alimentaire mais aussi sur les débouchés offerts par la para-agriculture. Le chapitre s'achèvera par l'énonciation de quelques pistes à suivre.

**Tableau 2: Vue d'ensemble de l'activité para-agricole.** Nombre d'exploitations agricoles qui tirent un revenu accessoire de la para-agriculture dans les différentes régions en 2005. Source: Recensement des exploitations agricoles, OFS.

Activité accessoire	Total régions	Plaine	Collines	Montagne
Offre de loisirs	3771	1420	915	1435
Artisanat	1756	754	312	690
Transformation de produits agricoles	9237	3574	2260	3404
Vente directe de produits agricoles	13229	6756	2966	3508
Travail et transformation de bois	1740	605	504	632
Production d'énergies renouvelables	2361	897	860	604
Travail salarié	9802	5006	2588	2207
Autres activités accessoires	2386	1153	727	506

#### Définition

La «para-agriculture» constitue un terme déjà bien ancré dans l'agriculture suisse. On peut l'analyser d'un point de vue sémantique, le décrire de manière générale ou le définir

<sup>7</sup> Dans le présent rapport, les termes d'activité para-agricole ou de para-agriculture désignent l'ensemble des activités visant à une diversification interne de l'exploitation. Par conséquent, le terme de para-agriculture sera utilisé dans ce qui suit.



avec une liste exhaustive d'activités qu'il implique. Aucun dictionnaire ne propose une définition toute faite. La décomposition du mot permet de reconnaître le substantif «agriculture», précédé du préfixe «para». L'agriculture se définit comme «la production ciblée de produits à base de végétaux et d'animaux sur une surface exploitée à cet effet». Quant à l'élément «para», il vient du grec et signifie «à côté de», «au-delà de» ou «en plus de». Si l'on recompose le mot, il est possible de proposer la définition suivante:

«La para-agriculture renvoie à l'ensemble des activités économiques liées à la garde d'animaux de rente, à la production végétale ou à l'exploitation de terres agricoles. Il en résulte des services que l'agriculture propose à côté de la production de produits agricoles.»<sup>8</sup>

Pour la statistique agricole française AGRESTE, l'activité agricole comprend trois éléments: tout d'abord, «les travaux contribuant à l'amélioration foncière de l'exploitation», c'est-à-dire les travaux effectués en amont. Elle renvoie ensuite aux travaux en aval, à savoir «la production et la commercialisation de produits transformés à la ferme». Pour finir, elle mentionne encore «les prestations de services effectuées avec les moyens de l'exploitation»<sup>9</sup>.

<sup>8</sup> USP (2005), «Paralandwirtschaft: Verbesserung der Rahmenbedingungen», (inédit).

<sup>9</sup> AGRESTE (12/1998), Cahiers no 36, p. 26.

<sup>10</sup> La transformation et la commercialisation de produits agricoles figurent à l'art. 3 de la loi sur l'agriculture et sont par conséquent considérées comme des activités agricoles.

<sup>11</sup> Selon la définition donnée par Imboden, Olivier, (2002), «Agrartourismus in der Schweiz», dans: Revue de la recherche agronomique suisse, no 9, p. 227 – 229.

### Répartition en cinq domaines

Il s'avère ardu de procéder à une répartition détaillée des multiples activités para-agricoles. Cela dit, il est néanmoins possible de distinguer cinq domaines de produits ou de services proposés par les familles paysannes en marge de la production agricole de l'exploitation. L'agrotourisme est très répandu. La transformation et la commercialisation de produits agricoles<sup>10</sup> dans l'exploitation constituent sans doute le domaine le plus important. Tout indique aussi que les prestations en faveur de l'environnement sont appelées à gagner en importance. L'activité para-agricole couvre aussi les services fournis dans les domaines du social et de la formation, sans oublier les prestations apportées par de nombreux paysans dans l'agriculture même (prestations intermédiaires).

Les prochaines pages vont permettre de se faire une idée précise de ces cinq domaines et de connaître leur évolution récente en Suisse:

### Agrotourisme

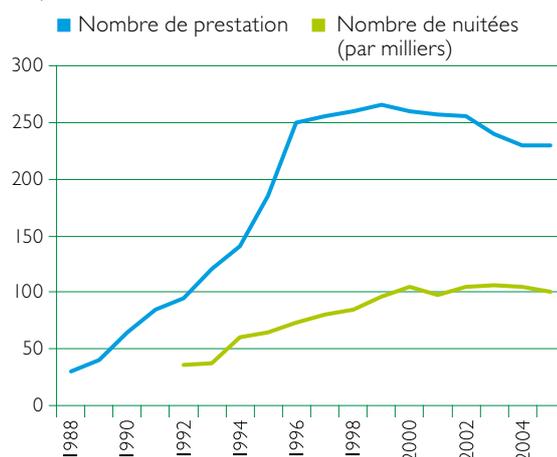
L'agrotourisme est une offre touristique de l'espace rural: le séjour dans ou à proximité d'une exploitation agricole permet de vivre une expérience hors du commun. L'agriculteur assume en principe l'organisation de cette prestation qui procure un revenu supplémentaire à l'agriculture<sup>11</sup>. Il est possible de distinguer trois offres: l'hébergement (p. ex. «Aventure sur la paille» ou «Vacances à la ferme»), la restauration (p. ex. tables d'hôtes, métairies, brunchs) et l'organisation d'événements (p. ex. fêtes, mariages, séminaires/conférences, parc de loisirs, etc.). Certaines exploitations proposent toute la gamme, tandis que d'autres fermes se concentrent sur un ou deux domaines. La production agricole «traditionnelle»

demeure toutefois l'activité principale de la plupart de ces familles.

L'offre d'hébergement dans l'exploitation affiche une évolution particulièrement intéressante (fig. 19).

Après une forte progression de l'offre de vacances à la ferme à la fin des années nonante, le nombre de prestataires a enregistré un léger recul au début de cette décennie. Aujourd'hui, il existe environ 230 fermes offrant des vacances en Suisse. Quant au nombre de nuitées, il a poursuivi sa tendance à la hausse pour s'établir autour de 100 000. Il y a plusieurs explications possibles à cette stagnation des vacances à la ferme: soit tout le potentiel a été exploité, soit la notoriété de l'offre reste encore insuffisante ou le marketing se montre peu efficace. Les vacances à la ferme proposent même une formule spéciale: l'offre agrotouristique «Aventure sur la paille». Ici aussi, le nombre de prestataires a diminué, malgré une progression constante du nombre de nuitées. Cela peut venir de diverses raisons. Un

**Figure 19: Évolution des vacances à la ferme.** Nombre de prestataires et de nuitées de 1988 à 2005. Source: OFS, USP.





compte rendu<sup>12</sup> sur l'agrotourisme en Suisse indique que c'est le manque de flexibilité et de coopération des différents prestataires qui vient compromettre des conditions cadres a priori plutôt favorables. A l'heure actuelle, il existe quand même 200 familles paysannes qui offrent des lits sur la paille. Environ 40 000 personnes en profitent chaque année.

En Allemagne<sup>13</sup>, une exploitation sur quatre réalise d'ores et déjà entre 25 et 50% de son revenu grâce aux vacances à la ferme. Comme le montrent en outre les sondages, beaucoup de fermes de vacances estiment que cette activité présente un important potentiel économique.

Il existe bien entendu d'autres possibilités de découvrir l'agrotourisme en Suisse, que ce soit en consultant des sites web ([www.tourisme-rural.ch](http://www.tourisme-rural.ch); [www.aventure-sur-la-paille.ch](http://www.aventure-sur-la-paille.ch)) ou en sillonnant la campagne.

**Transformation et commercialisation de produits agricoles**

Ce domaine présente une grande diversité d'activités et de produits. Son principal but

est d'accroître la création de valeur dans l'exploitation, que ce soit grâce à la transformation ou au commerce.

La famille paysanne prend en charge certaines parties de la chaîne de transformation et de commercialisation. Il en résulte des produits finis, entièrement issus de l'exploitation. Le produit final est alors vendu au magasin de la ferme, à un stand au marché ou en bord de route. Il devient ainsi possible de proposer des produits agricoles au consommateur final, et ce, sans aucun intermédiaire et avec une marge supérieure à la clé. Souvent, les familles paysannes collaborent au niveau régional et profitent de synergies, telles que des projets communs ou des sites web. Quelques exemples: [www.pays-gourmand.ch](http://www.pays-gourmand.ch), [www.marchepaysan.ch](http://www.marchepaysan.ch) ou [www.miam-miam.ch](http://www.miam-miam.ch). La liste des portails sur Internet et d'autres canaux de communication pourrait s'allonger à l'infini.

Des recettes provenant de la vente directe figurent dans les comptabilités d'environ 20%<sup>14</sup> des exploitations agricoles. Elles ne constituent toutefois des rentrées impor-

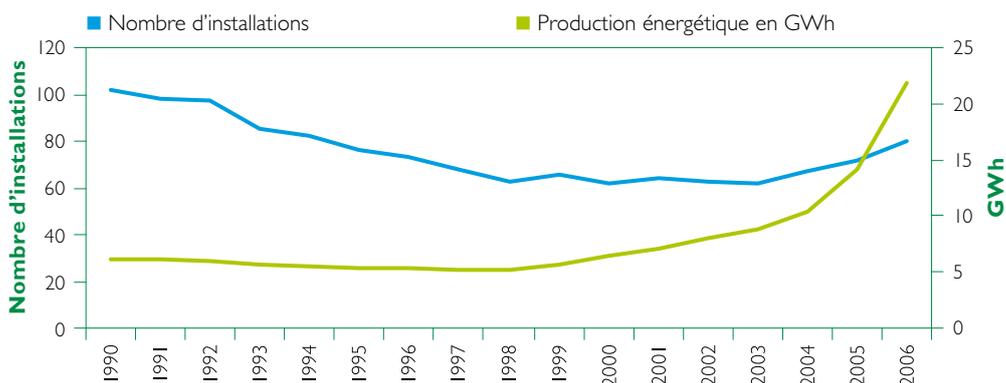
tantes que pour un quart de ces exploitations (plus de 20% du produit brut total).

Ce qui fait partie ou non du domaine de la vente directe a été redéfini en 2003. C'est pourquoi il n'existe que peu de chiffres comparables. Nous pouvons par conséquent tout au plus repérer des tendances. Les chiffres disponibles indiquent que la vente directe gagne en importance. En outre, des indices suggèrent que l'activité para-agricole est plus développée dans les régions de plaine et de montagne que dans la zone des collines. Cela s'explique par la plus forte présence de consommateurs dans ces régions, car ils se concentrent dans les agglomérations de plaine ou sont drainés vers la montagne par le tourisme. Si la vente directe demeure peu répandue dans la zone des collines, cela découle aussi du fait qu'on y produit beaucoup de lait commercialisé et que cette branche de production ne se prête guère à la vente directe.

**Prestations en faveur de l'environnement**

L'offre des familles paysannes ne se limite pas à l'agrotourisme et la vente directe mais comprend aussi une multitude de produits et de services fournis pour notre bien-être et celui de la nature. Les familles paysannes apportent par exemple une contribution importante en entretenant des prairies sèches, des haies ou des forêts.

**Figure 20: Évolution de la production de biogaz dans l'agriculture.** Nombre d'installations et production énergétique moyenne par installation de 1990 à 2006. Source: OFEN, USP.



<sup>12</sup> Imboden, Olivier, (2002), «Agrartourismus in der Schweiz», dans: *Revue de la recherche agronomique suisse*, no 9, p. 227 – 229.

<sup>13</sup> Meyer, Henning, (2007), «Bauernhof statt Billigflieger» dans: *top agrar*, no 8, p. 22 – 31.

<sup>14</sup> Calculs de l'USP sur la base des données comptables de la station ART de Tänikon (voir annexes).



Quelquefois même sans le savoir, les familles paysannes préservent ainsi la diversité et la valeur écologique du paysage rural dans toutes les régions du pays. Les prestations en faveur de l'environnement vont encore gagner en importance à l'avenir. C'est aussi ce que confirme une étude<sup>15</sup> réalisée sur les attentes de la population vis-à-vis de l'agriculture et les bases légales<sup>16</sup> concernant la création de parcs naturels.

Au cours des dernières années, la valorisation de la biomasse (p. ex. bioénergies, compostage en bord de champ) a connu un essor important. Le changement climatique et les débats politiques autour des énergies renouvelables ont dynamisé les activités para-agricoles, telles que la production de bioénergie et de biocarburants. L'évolution des installations destinées à la production de biogaz illustre très bien cette tendance (fig. 20).

Etant donné que les installations les plus récentes sont à la fois plus grandes et plus performantes, la production d'électricité a progressé plus vite que le nombre d'installations. En 2006, les centrales au biogaz agricole fournissaient de l'électricité à 2500 ménages.

**Services dans le domaine du social**

La famille paysanne peut offrir un accueil et un environnement idéal aux personnes ayant besoin d'assistance: encadrement d'adolescents ou de jeunes adultes en rupture sociale

<sup>15</sup> OFAG (2007), «Attentes de la population suisse vis-à-vis de l'agriculture». Projet réalisé par l'Université de St-Gall sur mandat de l'Office fédéral de l'agriculture.

<sup>16</sup> Ordonnance sur les parcs, (2007). Sur la base des art. 23k et 26 de la Loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage.

ou atteints d'un handicap, crèches, groupes de jeu, tables de midi ou prise en charge d'aînés et de personnes très âgées. Il existe une multitude de possibilités d'intégrer dans la vie à la ferme des personnes ayant besoin d'assistance.

L'exemple de la prise en charge de personnes handicapées à la ferme (fig. 21) montre que les places disponibles dans l'agriculture ne cessent d'augmenter. Le travail social semble constituer une plus-value importante comme activité d'appoint en marge de la production agricole pour de nombreuses exploitations.

**Services en faveur de l'agriculture (prestations intermédiaires)**

Dans le but d'exploiter au mieux les ressources existantes, les agriculteurs proposent souvent leurs services en tant que travailleurs salariés. Cette manière efficace de travailler à l'échelle de plusieurs exploitations peut prendre de multiples formes: opérations agricoles, telles que le battage ou l'ensemencement, transformation de produits agricoles indigènes (p. ex. production de fourrages) ou encore commerce de produits agricoles (commerce de fourrage grossier, de moyens de production, de bétail). Le présent rapport n'entrera toutefois pas plus dans le détail, étant donné qu'il n'existe pas de données précises dans ce domaine.

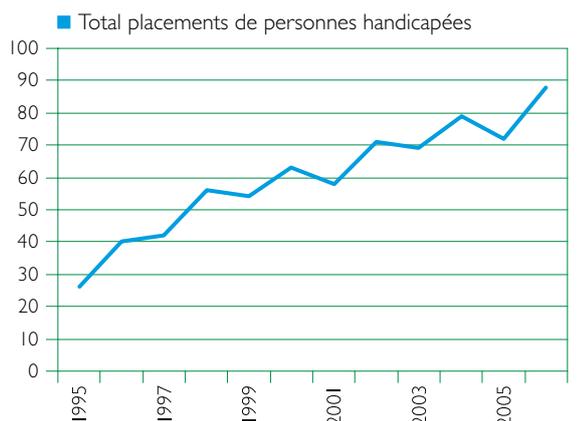
La para-agriculture coïncide avec les exigences posées à l'agriculture multifonctionnelle et rencontre un large succès auprès de la population. La part d'exploitations agricoles qui exercent des activités para-agricoles continue d'augmenter. Dans beaucoup d'exploitations, la para-agriculture occupe désormais une

place tout aussi importante que la production alimentaire. C'est aussi ce que montre les portraits qui suivent.

**C 2  
PORTRAITS  
D'EXPLOITATIONS**

Quatre portraits d'exploitations agricoles de Suisse. Quelle que soit la stratégie adoptée et où que se trouve leur exploitation, les familles paysannes s'investissent sur tous les plans afin de générer plus de valeur ajoutée dans leurs exploitations. Quatre portraits et autant de stratégies: le premier est consacré à une exploitation du Toggenburg qui mise sur l'agrotourisme. Le deuxième s'intéressera à une association d'exploitants dans le Jura qui organise la vente de ses propres produits. Le troisième présente une ferme de Thurgovie qui ne laisse rien au hasard grâce à son circuit fermé. Le quatrième, pour finir, est celui d'une exploitation qui compte sur l'appui de deux personnes handicapées.

**Figure 21: Évolution de la prise en charge de personnes handicapées par des exploitations agricoles.** Nombre de placements de 1995 à 2006. Source: Fondation AEH (Agriculture et Handicap).





## Portrait Famille Roth

42

### FIERS D'ÊTRE AU SERVICE DU PUBLIC ET DU PAYS

L'exploitation Weid-Hof de la famille Roth à Oberhelfenschwil se situe à une altitude de 900 mètres dans les collines verdoyantes du Toggenburg. Les visiteurs ne risquent pas de manquer la ferme. Une fois qu'ils connaissent le logo de la ferme, ils repéreront immédiatement le balisage astucieux qui les mènera à destination. A quelques encablures de leur but, ils apercevront un tipi qui s'élance vers le ciel, avant d'être accueillis par 28 vaches, une quinzaine de jeunes bêtes, une chèvre et ses cabris, deux chevaux et, enfin, Alexandra et Fritz Roth entourés de leurs fils Marc et Pascal.

#### Abandon de l'agriculture traditionnelle

Fritz Roth arbore un air serein et équilibré, bien qu'il doive souvent sortir de son lit aux premières heures du jour après une courte

nuit de sommeil. Après tout, les vaches veulent se faire traire avant de rejoindre leur riant pâturage encore luisant de rosée. Le père de Fritz Roth vient souvent donner un coup de main à l'étable, car le fermier aligne des longues journées de travail. Beaucoup de choses ont changé depuis qu'il a repris la ferme Weid-Hof de 25 hectares en 1995. La famille paysanne ne se concentre désormais plus exclusivement sur la production de lait destinée à la fromagerie d'Appenzeller au village. Elle a osé s'aventurer sur une toute nouvelle voie: celle de l'agrotourisme.

#### Le brunch du 1er août comme ballon d'essai

Fritz et Alexandra Roth n'ont cependant pas voulu brûler les étapes. Après avoir repris la ferme, le couple se tourne dans un premier temps vers l'agriculture traditionnelle.

Ce n'est qu'en 2003 que l'idée d'accueillir des hôtes va faire son apparition. En guise d'essai, le couple s'inscrit pour organiser le brunch annuel du 1er août. Dès la première année, la ferme Weid-Hof est littéralement prise d'assaut par la foule. La famille reconnaît les points faibles auxquels elle devra encore remédier et en tire des leçons pour l'avenir. En 2007, la famille Roth organise son cinquième brunch du 1er août et se présente désormais comme une équipe soudée et expérimentée.

#### Quand une grange se transforme en auberge

La famille Roth ne voulait pas en rester au brunch et entendait saisir d'autres occasions d'attirer des hôtes à la ferme. Le jour où le contrôle IP-Suisse a exigé que les chevaux puissent disposer d'une stabulation libre, la famille paysanne a compris qu'il était temps d'envisager de nouvelles constructions. Cela a donné l'occasion à la famille de songer à son avenir, de recueillir des idées et de forger des plans. Alexandra et Fritz Roth ont alors décidé de se lancer dans l'accueil d'hôtes comme appoint à la production laitière. Tous deux étaient conscients du fait qu'une telle entreprise ne se réaliserait qu'au prix de beaucoup d'efforts et d'investissements importants. Mais qu'elle en valait aussi le risque, compte tenu de l'avenir incertain de l'agriculture suisse. La grange d'autrefois a été transformée en un charmant restaurant campagnard avec des chambres d'hôtes pouvant héberger jusqu'à 30 personnes – et du même coup, l'écurie a été dotée de la stabulation requise. Fritz Roth a pu compter sur le soutien infatigable de son père. Ensemble, ils ont réalisé pour ainsi dire la totalité des travaux de leur propre chef. Ils ont uniquement sollicité des spécialistes des environs pour planifier la construction,

Illustration 22: Le couple d'exploitants Fritz et Alexandra Roth et leurs fils Marc et Pascal.





assembler la charpente et installer les égouts. Le magnifique restaurant campagnard installé dans la vieille grange a ouvert ses portes en 2005. La grande première ne s'est pas faite attendre pour Alexandra Roth, d'ailleurs titulaire d'une patente de restauration, et son mari: une équipe de volontaires d'une fête villageoise vinrent pour un repas. Ce soir-là, la ferme dut satisfaire la curiosité et l'appétit de septante convives. A l'image de l'engouement suscitée auprès des visiteurs, cette première fut une réussite sur toute la ligne. Les exploitants pouvaient désormais ouvrir leur ferme au grand public. Depuis lors, la ferme du Weid-Hof propose une offre de plus en plus fournie à ses visiteurs: banquets lors d'anniversaires, de mariages et de fêtes d'entreprises, colonies pour enfants, bains de bien-être dans un baquet géant, créations florales pour toutes occasions, promenades en calèches, sans oublier une charbonnière où les visiteurs peuvent produire eux-mêmes le charbon de bois qu'ils utiliseront pour une grillade.

### Un nouveau concurrent pour les autres restaurateurs?

Au village, dès que le bruit s'est répandu que la ferme Weid-Hof ne se contentait plus de produire du lait, mais qu'elle accueillait aussi des visiteurs, la famille a aussi traversé des moments plus difficiles. Au début, les railleries allaient bon train sur la famille, et personne ne prenait vraiment ses projets au sérieux. Quand leurs activités para-agricoles ont commencé à connaître un succès auprès du public, cela n'a pas manqué d'exciter la jalousie. Les restaurateurs des environs voyaient cette nouvelle concurrence d'un mauvais œil. Il s'est alors vite avéré que la ferme Weid-Hof n'attirait pas la même clientèle que les restaurants avec menus du jour et tables garnies de nappes blanches.

Entre-temps, le projet de la famille est largement accepté et même encouragé. Fritz et Alexandra Roth envisagent déjà de collaborer avec d'autres familles paysannes. Il serait imaginable de proposer un tour de la région aux visiteurs. Fritz Roth a déjà des idées concrètes: il aimerait emmener les visiteurs en calèche, leur faire découvrir une fromagerie de démonstration et d'autres attractions, avant de revenir à la ferme Weid-Hof vers le soir, où ses hôtes pourront partager un repas convivial, agrémenté de surprises et d'animations jusque tard dans la nuit.

### Horaire de travail: difficile de concilier toutes les activités

La famille paysanne consacre encore un peu plus de la moitié de son temps à la production laitière. Le reste du temps, elle le passe à s'occuper de ses hôtes – une activité qui, contrairement aux idées reçues, demande beaucoup de travail. En effet, l'organisation d'un banquet ne se limite pas à la prépara-

tion du repas. Loin de là: il faut que l'ordre et la propreté règnent de fond en comble, faire les lits, disposer les tables et les chaises et bien d'autres choses encore. Il devient alors souvent difficile de concilier les horaires de l'élevage de vaches avec ceux de l'accueil d'hôtes. Si les visiteurs vont souvent se coucher très tard, la journée n'est pas pour autant terminée pour la famille paysanne. Il lui arrive souvent de mettre de l'ordre et de préparer le petit-déjeuner jusqu'aux premières lueurs du jour, tandis que les vaches attendent déjà d'aller brouter au pâturage.

### L'agriculture dans le sang

Aujourd'hui, la famille Roth est heureuse d'avoir osé se lancer dans l'agrotourisme. Elle n'entend néanmoins pas tourner le dos à l'agriculture traditionnelle. Les Roth ont l'agriculture dans le sang et ne voudraient pas se séparer des bêtes auxquelles ils se sont très attachés.

### Illustration 23: Jeu à la ferme du Weid-Hof.





## Association Broquet-Leuenberger

44

### L'UNION FAIT LA FORCE ET LA CRÉATIVITÉ

«Il y a douze ans, nous nous sommes lancés dans la vente directe de nos produits. La ferme comptait quatre chèvres et trois chevaux. Aujourd'hui, nous disposons de quarante vaches, septante jeunes bêtes, cent chèvres, deux chevaux, deux porcs et un peu de volaille, avec, comme base, une surface agricole utile de 92 hectares pour mettre en valeur plus d'une trentaine de produits.» C'est en ces quelques mots que Mario Leuenberger résume l'histoire du succès de l'Association Broquet-Leuenberger. Ce qui paraît si simple est au fond assez compliqué, car l'association regroupe trois familles paysannes et deux fermes.

#### Partir sur les mêmes bases

Les raisons qui ont poussé ces trois couples et leurs familles à tenter le saut dans l'inconnu

étaient multiples. Le désir de se réorienter tant sur le plan personnel que professionnel, la volonté d'ouvrir des perspectives à leur exploitation agricole ou l'envie de relever de nouveaux défis: voilà les motivations qui ont rassemblé les Leuenberger et les Broquet autour d'une même table pour élaborer ensemble des plans d'avenir. Pour commencer, les familles ont décidé de partir sur les mêmes bases en mettant tous leurs biens en commun (fermes, terres, fonds et machines). L'objectif était d'associer les trois familles à parts égales à l'exploitation. Les uns apportèrent plus de terres, les autres plus d'animaux et d'autres plus de moyens financiers. Les familles sont restées en possession de leurs anciens bâtiments et de leurs terres, mais les trois couples se partagent les surfaces et les constructions nouvellement acquises, au

même titre que les recettes provenant de l'exploitation. Pour qu'elles puissent disposer des moyens de subsistance nécessaires, les familles reçoivent toutes le même salaire fixe («Il nous est cependant aussi arrivé de devoir le réduire, parce que les recettes n'étaient pas assez importantes», observe Mario). Les excédents sont distribués ou réinvestis dans l'exploitation. Dans l'ensemble, toutes les familles se trouvent aujourd'hui dans une situation financière plus confortable qu'au début de leur aventure commune.

#### Responsabilités partagées

L'association ne possède pas de structure hiérarchique particulière. Elle se compose des trois couples ainsi que de deux personnes auxiliaires (les parents des familles Leuenberger). Pendant les deux premières années, les exploitants se réunissaient plus souvent afin de trouver un rythme commun et de reconnaître les meilleures possibilités d'épanouissement de chacun. Par conséquent, ils se sont spécialisés dans l'une des diverses branches de production (animaux, ferme, transformation des produits, etc.) et s'entraident les uns et les autres. Des séances pour définir la stratégie ou faire le point n'ont lieu plus que de temps à autre. Mario Leuenberger explique: «On se croise assez souvent dans l'exploitation pour parler d'idées, de projets ou de problèmes.» Les trois familles se complètent parfaitement pour faire avancer les choses ensemble. Vu les étapes exigeantes au long de la chaîne de transformation et de commercialisation, une famille travaillant seule dans la vente directe se sentirait très vite exténuée.

#### «Nous autres hommes aidons plus les femmes aujourd'hui»

Les activités de l'exploitation sont de plus en plus tournées vers la vente directe et, par

**Illustration 24: Les trois couples d'exploitants: Anne et Mario Leuenberger (à genoux), Gaston et Kathy Broquet, Hubert et Martine Leuenberger.**





conséquent, vers la transformation et la commercialisation des produits de la ferme. Il a donc fallu redéfinir les domaines d'activité en fonction de cet objectif. Aujourd'hui, l'exploitation se présente comme une entreprise qui s'articule autour de plusieurs activités distinctes: production, transformation et commercialisation de matières premières agricoles, gestion de la clientèle ou développement des produits. Cette évolution a aussi appelé les femmes à jouer des rôles clés au sein de l'exploitation. Ces dernières se chargent de la transformation des matières premières agricoles (cultivées en grande partie par leurs maris), et ce sont elles qui donnent le ton pour la vente directe. «Cela a pour conséquence que les hommes aident aujourd'hui plus les femmes et pas l'inverse», constate Mario. Ce qui ne signifie pas que les femmes ne vont plus à l'étable ou aux champs, mais qu'elles s'occupent du plus important secteur de l'exploitation. Chaque année, cette équipe chevronnée produit 6000 pots de confiture (400 g l'unité), 5000 bouteilles de sirop (50 cl l'une), jusqu'à 10 000 fromages de chèvre (100 g la pièce), 7500 kilos de pain et de tresse, 12 000 yogourts et près de 700 paniers du terroir.

#### La clientèle vient à la ferme

Il y a peu de temps encore, la commercialisation visait avant tout à écouler les produits de la ferme au marché ou dans des magasins. En d'autres termes, aller vers le client. Pour l'exploitation, il n'a en revanche jamais été question de fournir ses produits à un grand distributeur mais plutôt de les livrer à des petits magasins régionaux. Entre-temps, c'est la clientèle elle-même qui se rend à la ferme pour faire ses achats. La communauté d'exploitation favorise l'innovation et continue de développer son offre. Elle propose aussi des

visites à la ferme et une offre de restauration à ses hôtes. Les exploitants aimeraient aussi un jour reconvertir l'ancienne grange en chambres d'hôtes. Ils pourraient ainsi élargir la vente directe à l'agrotourisme. Il existe encore d'autres idées et projets qui flottent dans les têtes des six exploitants. Il faut reconnaître que la fusion a permis aux exploitants de concrétiser plus d'idées et de projets, que ce soit au travail, en famille ou dans leurs loisirs.

#### Ouverts aux nouveautés et bien ancrés dans la région

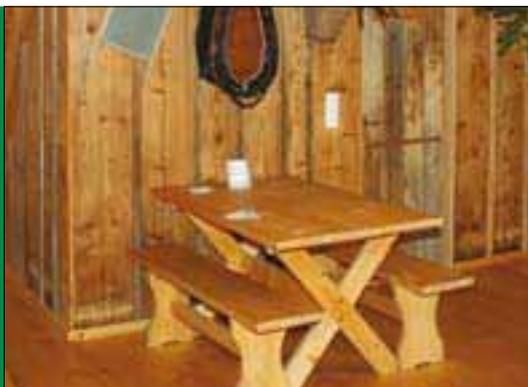
Les exploitants expliquent que les idées viennent souvent de l'extérieur, en parlant avec des voisins et des gens issus d'autres branches ou en observant ce qui se passe à l'étranger. Dans ce contexte, la collaboration de proximité et l'ancrage régional jouent aussi un rôle important. Outre la matière première qu'ils produisent eux-mêmes, les exploitants n'utilisent que des produits d'origine suisse. Ce n'est donc pas par hasard que les produits de

l'Association Broquet-Leuenerger arborent la marque «Spécialité du Canton du Jura».

La communauté d'exploitation envisage l'avenir et ses défis avec sérénité. Pour ses exploitants, l'essentiel est de rester dynamique et de savoir anticiper les évolutions. C'est dans cet état d'esprit qu'ils viennent d'achever la construction d'une nouvelle étable pouvant accueillir plusieurs espèces. Pour le moment, ce rural abrite les cheptels bovin et caprin de l'exploitation, mais d'autres bêtes pourraient peut-être les rejoindre. Selon le développement de la ferme, de la clientèle et de la demande, un nouveau projet pourrait bientôt voir le jour. Les exploitants se montrent par exemple favorables à une ouverture du marché à l'Union européenne. Situés dans une région périphérique de Suisse, ils profitent d'ores et déjà de l'intérêt que portent les Français de passage à la vente directe et à l'agrotourisme.

#### Illustration 25: Chariot de produits avec logo.





## Portrait Famille Wartmann

46

### LA FERME DU HOLZHOF: RECYCLAGE TOUS AZIMUTS

Otto Wartmann est fier que son exploitation constitue un circuit fermé. Ses trente vaches produisent chaque année 180 000 kilos de lait. A cela s'ajoutent 1,62 millions de kilos de lait qu'il achète dans la région et qu'il transforme en Tilsit ou en Holzhofer, le fromage de sa ferme. Le petit-lait issu de la production fromagère sera réutilisé par l'agriculteur comme aliment pour ses 600 porcs à l'engrais. Le fromage et la viande de porc représentent les principales sources de revenu de l'exploitation. Otto Wartmann fait tourner son exploitation de 32 hectares et sa fromagerie avec l'aide de six employés et de sa femme, Claudia Wartmann.

#### Un système sans faille

Otto Wartmann amène ses porcs à l'abattoir de Bazenheid, près de Wil (SG). Un trajet d'une petite vingtaine de kilomètres depuis la ferme du Holzhof, qui se trouve à 570 mètres d'altitude dans la commune thurgovienne de Bissegg. Pour l'exploitant, il est de la plus grande importance d'éviter des transports trop longs ou inutiles. De chaque voyage à l'abattoir, il ramène à la ferme des déchets produits lors de l'abattage, tels que des contenus de panse ou de boyaux. L'abattoir s'est ainsi débarrassé de ses déchets et Otto Wartmann n'effectue jamais de trajets à vide. Les déchets de l'abattoir sont ajoutés au lisier des vaches et des porcs et à d'autres co-substrats, tels que des déchets issus de l'industrie agroalimentaire, pour alimenter la pièce maîtresse du

circuit fermé de la ferme: la centrale de biogaz. L'installation va broyer et méthaniser cette masse. Un moteur à combustion exploite les gaz résultant du processus et les transforme en électricité à l'aide d'un générateur de courant. La centrale permet d'approvisionner l'ensemble de l'exploitation en énergie et, mieux encore, réinjecte les trois quarts de sa production dans le réseau public. Ce n'est pas avec cette installation qu'Otto Wartmann va faire fortune, mais les frais d'entretien et l'amortissement sont au moins couverts. Malgré la maigre rétribution de 15 centimes par kilowattheure, la centrale assure en général un petit revenu supplémentaire au paysan. La combustion des gaz ne génère pas seulement de l'électricité mais dégage aussi une quantité non négligeable de chaleur d'échappement. Il va de soi que son exploitant la récupère aussi. Le moteur de la centrale fonctionne comme un chauffage central: il chauffe l'eau, qui est transportée à travers toute l'exploitation dans une tuyauterie et qui fournit la chaleur nécessaire au logement de la famille, ainsi qu'à l'étable et à la porcherie. Exception faite du brûleur de la fromagerie, l'exploitation du Holzhof n'utilise pas de combustibles fossiles. Otto Wartmann se réjouit que son exploitation présente un bilan énergétique net positif. Il réussit donc à produire plus d'énergie qu'il n'en consomme. Une fois méthanisés, le lisier, les contenus de panse et de boyaux ainsi que les co-substrats restants peuvent encore servir d'engrais. Ce dernier n'est d'ailleurs pas moins valable que le fumier destiné à l'épandage direct. Bien au contraire, il s'avère même inodore et tout à fait compatible avec la flore et la faune des sols.

Illustration 26: Otto Wartmann et ses fils Otti et Richard.



#### L'évolution historique de la ferme

La ferme du Holzhof a été construite au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. A cette époque, comme



la plupart des paysans de la vallée de la Thur, l'arrière-grand-père d'Otto Wartmann se consacrait aux cultures céréalières. Quelques années plus tard, le chemin de fer fait son apparition. Avec la construction de la ligne de la vallée de la Thur, le train va permettre l'importation de céréales bon marché de pays de l'Europe de l'Est en Suisse orientale. La ferme du Holzhof doit s'adapter à cette nouvelle donne et se lance dans la production fromagère. Un des deux fils, le grand-père d'Otto Wartmann, découvre alors la petite ville de Tilsit, qui appartenait autrefois à la Prusse orientale. Il y apprend à fabriquer le fromage homonyme et rapporte la recette en Suisse. C'est donc à la ferme du Holzhof que débute le succès du Tilsit suisse.

#### Exploiter les déchets au lieu de les jeter

Pendant les années 70, alors que son père se trouve encore à la tête de l'exploitation, Otto Wartmann manifeste un intérêt grandissant pour la production d'électricité à base de déchets. Il assiste à plusieurs séances d'information et accomplit une formation continue dans le domaine des centrales de biogaz. Les énergies alternatives vont connaître un certain essor avec la crise pétrolière au début des années septante. Le problème s'estompé bientôt quand les prix du pétrole retombent à leur niveau habituel. Otto Wartmann, de son côté, fait preuve de persévérance et continue de s'intéresser à la question. A cette époque, la technologie des centrales de biogaz n'était pas encore au point. De nombreux exploitants rencontraient encore des problèmes avec les moteurs qui tournaient à très haut régime et qui nécessitaient par conséquent une maintenance régulière par des spécialistes. Les réparations de l'installation engloutissaient la totalité du bénéfice réalisé grâce

à la production électrique. Otto Wartmann prenait patience.

#### Faire d'un passe-temps une branche de production

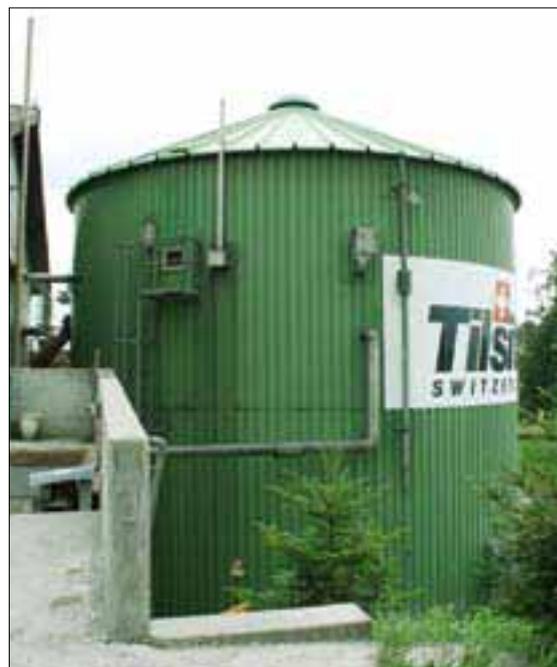
En 1999, soit quatorze ans après avoir repris l'exploitation, Otto Wartmann décide d'obtenir le label M7 pour son élevage porcin. Il doit alors agrandir la porcherie. «Tant qu'à construire, autant bien le faire», se dit-il et il réalise son rêve de posséder sa propre centrale de biogaz. Ce qui n'était autrefois qu'un passe-temps pour cet agriculteur enthousiaste est devenu une branche de production à part entière de son exploitation. Cette fascination ne l'a pas quitté. L'idée de produire de l'électricité à partir de déchets le séduit à tel point qu'il troque de temps à autre sa casquette d'agriculteur pour celle de président de la coopérative «Ökostrom Schweiz». Otto Wartmann croit à la production électrique décentralisée. Selon sa vision des choses, les grandes centrales devraient un jour faire place à une multitude de petites centrales respectueuses de l'environnement. Avec sa centrale de biogaz, il s'est déjà engagé sur cette voie.

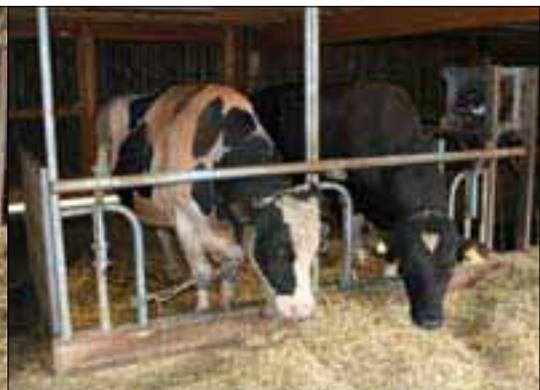
#### Le potentiel existe pour 700 centrales de biogaz

A en croire les chiffres d'une étude, la biomasse disponible en Suisse permettrait d'exploiter entre 600 et 700 centrales de biogaz. Pour l'heure, le pays n'en compte que 80. Malgré le potentiel existant pour la construction de nombreuses installations, ce n'est pas pour autant que toutes les exploitations agricoles disposeront de leur propre centrale de biogaz à l'avenir. Pour Otto Wartmann, l'avenir de l'agriculture suisse passe avant tout par le développement individuel. Chaque famille paysanne doit trouver sa propre voie, à cha-

que agriculteur de miser sur le créneau qui lui semble le plus prometteur, qu'il opte pour la croissance et la hausse de la production ou pour la spécialisation dans des produits de niche. Ce qui compte, c'est que la politique soutienne les paysans dans leur développement. La coopérative «Ökostrom Schweiz» a déjà réussi à engranger un petit succès dans ce contexte: à partir d'octobre 2008, les agriculteurs qui réinjectent le courant qu'ils produisent dans le réseau public obtiendront une rétribution couvrant leurs coûts au lieu du montant forfaitaire de 15 centimes par kilowattheure. Construire une centrale de biogaz, ce sera bientôt plus qu'une bonne idée. A l'avenir, un tel projet comportera de plus en plus un réel intérêt économique, car il pourrait se transformer en source de revenu importante pour l'agriculture.

#### Illustration 27: La centrale de biogaz du Holzhof.





## Portrait Famille Krebs

48

### HANDICAPÉS À LA FERME: TOUT VIENT À POINT À QUI SAIT ATTENDRE

Un temps plus sec est enfin de retour, il est grand temps de faire les foins! Erich Krebs n'a guère le temps de parler de lui, de sa ferme et de sa famille. Andreas et Hansueli l'attendent au champ, ils ont déjà commencé le travail. Andreas, qui adore conduire le tracteur, dispose le foin en andains. Hansueli n'a pas de permis de conduire, il récolte le foin restant au râteau. Des buses tournoient déjà au-dessus du champ, prêtes à fondre sur une souris effrayée qui sortirait de son trou. Andreas et Hansueli sont handicapés mentaux. Ils vivent et travaillent chez la famille Krebs. Dans leur ferme, tout le monde est attentif aux autres: outre Andreas et Hansueli, Erich et Sylvia Krebs doivent aussi

s'occuper de leur deux fils, Nicolas (quatre ans) et Sascha (un an). Les parents d'Erich Krebs sont aussi là pour donner un coup de main quand cela est nécessaire. Ils veillent tous ensemble sur une centaine de vaches laitières et autant de jeunes bêtes, 20 chevaux de pension, ainsi que sur les 75 hectares de leur exploitation située à une altitude de 550 mètres dans la commune de Villars-les-Moines, une exclave bernoise en terres fribourgeoises.

#### Savoir travailler avec des personnes handicapées

Erich Krebs a accompli son apprentissage professionnel agricole dans une exploitation

faisant partie d'un home pour personnes âgées et handicapées. Il y a appris à côtoyer des handicapés moteurs et mentaux et a trouvé des stratégies pour les motiver à travailler. Peu de temps après avoir terminé son apprentissage, il va devoir retrousser ses manches et s'engager dans l'exploitation de ses parents. Son père s'était retrouvé dans un état de santé critique suite à un accident de moissonneuse-batteuse. Erich, quant à lui, ne pouvait plus abattre tout le travail à lui seul. Son père attirera alors son attention sur une demande d'emploi dans un journal agricole. Un ancien domestique, qui avait travaillé pendant 21 ans dans une exploitation où le travail se faisait rare, recherchait un nouvel emploi. Il est resté au service de la famille Krebs pendant onze ans. Frappé d'apoplexie, il vit depuis deux ans en home près de Berthoud. A la recherche de renforts, la famille Krebs s'est alors adressée à la Fondation Agriculture et Handicap (AEH) pour engager une main-d'œuvre supplémentaire. Avec Hansueli, ils ont trouvé leur homme. Il habite entre-temps depuis sept ans à la ferme et fait pour ainsi dire partie de la famille. Andreas est arrivé il y a deux ans, lui aussi par l'intermédiaire de la Fondation AEH.

#### L'équipe parfaite

Au départ, la fondation s'est montrée sceptique à l'idée de placer deux handicapés au même endroit. «Mais tout s'est très bien passé», assure Erich Krebs. Les deux s'entendent à merveille et se complètent de façon optimale dans le travail. Andreas aime prendre le volant du tracteur, Hansueli adore traire les vaches. Sans oublier le hockey sur glace. Chaque année, il renonce à une semaine de vacances pour pouvoir s'acheter un abonnement de saison aux

Illustration 28: Le couple d'exploitants Sylvia et Erich Krebs et leur fils Nicolas.





parties de Fribourg-Gottéron. Andreas est plutôt silencieux et réservé. Après le travail, il se repose dans sa chambre et regarde la télévision. Le temps libre est devenu un bien rare pour Erich et Sylvia Krebs, quant aux vacances, on n'en parle même pas. Le couple peut tout au plus quitter sa ferme à titre exceptionnel pour une journée, et ce uniquement parce que les parents d'Erich Krebs veulent bien le remplacer. Andreas et Hansueli ne peuvent pas s'occuper eux-mêmes pendant une journée. Quand ils ont accompli une tâche, ils n'entament pas un autre travail sans recevoir de nouvelles consignes. Si les Krebs voulaient partir plus longtemps, ils devraient engager un agriculteur pour encadrer Andreas et Hansueli. Une telle solution ne présente aucun intérêt financier et ne se trouve pas en un tournemain. Trouver une personne de métier disposant de la patience et de la compréhension nécessaires à l'égard des personnes handicapées n'est en effet pas une mince affaire.

### Une aide et une charge à la fois

Andreas et Hansueli accomplissent un travail considérable dans l'exploitation, mais ils demandent aussi beaucoup de temps et de patience à leur famille d'accueil. L'encadrement de personnes handicapées à la ferme constitue tantôt une aide, tantôt une charge supplémentaire. Erich Krebs constate que beaucoup de ses collègues ne l'entendent pas de cette oreille. Ils considèrent Andreas et Hansueli comme de la main-d'œuvre bon marché. Rien n'est plus faux: au lieu de deux handicapés, la famille Krebs pourrait en effet tout aussi bien engager un seul employé qui travaillerait plus vite et de façon autonome et qui ne nécessiterait aucune prise en charge le soir et le week-end. Cette solution aurait de nombreux avantages. Andreas et

Hansueli ont toujours besoin de quelqu'un à proximité. Erich Krebs ressent parfois le besoin de se retirer et demande à sa femme de s'occuper de leurs deux employés. Sa patience est énorme mais pas infinie.

### Ils font partie de notre vie

Même si la famille doit souvent s'armer de patience, elle ne pourrait aujourd'hui plus se passer de ses deux protégés. Elle est heureuse de pouvoir travailler avec des personnes handicapées. De par leur nature aimable, leur bonne humeur et leur simplicité, Andreas et Hansueli font désormais partie de la vie des exploitants. Tant que la situation le permettra, c'est-à-dire tant qu'ils pourront compter sur l'aide des parents, les Krebs veulent tenir cet engagement. Pour la famille, c'est aussi très gratifiant de pouvoir donner du travail à deux personnes

qui n'auraient guère de chance de trouver une occupation. Andreas et Hansueli savent qu'on a besoin d'eux à la ferme. Cela les motive et les empêche de trop penser à leur sort. Ils apportent souvent un précieux soutien aux exploitants, comme à l'instant, alors que des nuages noirs envahissent le ciel et annoncent déjà la prochaine averse. Andreas accélère le tracteur pour finir de regrouper le foin avant la pluie, Hansueli manie son râteau. Erich Krebs suit les andains avec la botteuse, tandis que Sylvia Krebs est arrivée au bord du champ avec la remorque autochargeuse. Les premières gouttes commencent à tomber.

### Illustration 29: Hansueli et Andreas avec Sylvia et Erich Krebs.





### C 3 CONCLUSIONS

L'ouverture plus large du marché et la dérégulation progressive des marchés agricoles vont encore accentuer la pression économique exercée sur l'agriculture. Comme l'ont démontré les **parties B3 et C1** du présent rapport, les familles paysannes font face à cette situation de diverses manières. Le développement et l'extension de l'offre para-agricole jouent un rôle important dans ce contexte. La para-agriculture recèle en effet un potentiel considérable et encore inexploité pour créer plus de valeur ajoutée.

La valorisation du potentiel offert par l'activité para-agricole ne revêt pas seulement une grande importance pour l'agriculture mais aussi pour la vitalité économique de l'espace rural en général. Il faudra consentir des efforts sur plusieurs plans afin que la para-agriculture puisse poursuivre son développement. Il sera nécessaire d'intervenir dans les domaines suivants:

#### (I) Améliorer les conditions cadres politiques

Le développement de la para-agriculture doit pouvoir s'appuyer sur des bases légales claires, notamment dans la loi sur l'agriculture, en matière d'aménagement du territoire ou dans la législation sur l'énergie. Plusieurs milieux politiques exhortent souvent l'agriculture de saisir les chances qui lui sont offertes par l'activité para-agricole. L'agriculture ne demande qu'à se lancer sur cette voie et compte sur la politique pour qu'elle crée des conditions cadres favorables et qu'elle lève toutes les entraves au développement de ces activités. L'aménagement du territoire constitue le domaine

dans lequel le besoin d'agir se fait le plus pressant. Les améliorations qui sont entrées en vigueur en septembre 2007 suite à la révision partielle de la loi sur l'aménagement du territoire s'avèrent insuffisantes. Dans cet ordre d'idée, les conditions cadres politiques devront avant tout tenir compte des points suivants:

A. Par un postulat (07.3006), le Parlement a demandé au Conseil fédéral d'indiquer les activités qui font partie de la para-agriculture. Il conviendra de retenir une définition large de cette notion. Il serait souhaitable qu'elle s'inspire de la définition proposée au **chapitre C1**. La para-agriculture comprend entre autres aussi les travaux salariés.

B. Il faut autoriser des constructions et des installations de taille rentable dans l'intérêt de la para-agriculture. Les limitations existantes à l'heure actuelle ne permettent que de créer de petites unités présentant une structure de coûts défavorable.

- Il est nécessaire d'assouplir les exigences relatives aux constructions et aux installations destinées à la **production d'énergie dans la zone agricole**. La marge de manœuvre doit être élargie pour permettre de choisir et de concrétiser des projets de production énergétique. Les conditions cadres doivent permettre aux agriculteurs intéressés de réaliser les potentiels qui existent en Suisse.

- Il est nécessaire d'assouplir les réglementations concernant les constructions adjacentes pour les **exploitations gérées à titre accessoire qui présentent un lien étroit avec l'agriculture**.

Selon le droit en vigueur, les constructions adjacentes ne peuvent dépasser une surface de 100 m<sup>2</sup>. Cette limitation peut produire des effets très négatifs sur le développement d'une offre intégrale dans le domaine de l'agrotourisme. De manière générale, il faut que la para-agriculture soit reconnue comme conforme à l'affectation de la zone.

- Il est nécessaire d'assouplir les limitations concernant le **stockage, la transformation et la commercialisation de produits agricoles**. La création de très petites structures découle du fait que la moitié de la matière première agricole doit provenir de l'exploitation même.

#### (II) Professionnaliser la commercialisation

Les prestations para-agricoles sont fournies par des familles paysannes très engagées et innovatrices. Les efforts individuels des familles paysannes pour vendre leurs prestations para-agricoles doivent être soutenus par des mesures publicitaires et commerciales à l'échelle sectorielle.

Les mesures publicitaires et commerciales sont trop dispersées et ne parviennent pas à atteindre leur cible. Il existe par exemple de nombreuses organisations dans le domaine de l'agrotourisme. Celles-ci devraient unir leurs efforts et plus se concerter à l'avenir. La croissance du marché dans son ensemble passera par une présence publicitaire et

**17** Haute école suisse d'agronomie (2006), «Konkurrenz mit ungleichlangen Spiessen?», Zollikofen  
Österreichische Gesellschaft für Umwelt und Technik (2005), «Kooperationsmodelle zwischen Landwirtschaft und Gewerbe», Vienne.



commerciale coordonnée à l'échelle nationale, voire internationale.

### **(III) Faire alliance avec l'artisanat**

A cause d'idées préconçues, l'artisanat considère parfois la para-agriculture comme un concurrent indésirable. En réalité, les activités para-agricoles ne constituent pas une concurrence mais apportent plutôt un complément aux activités de l'artisanat. Plusieurs études viennent confirmer ce constat<sup>17</sup>. L'artisanat et l'agriculture devront créer des alliances plus fortes à l'avenir et collaborer pour offrir leurs prestations respectives.





Partie A

Partie B

Partie C

Annexes





## Partie D: Annexes

54

### ANNEXE 1: TABLEAUX CONCERNANT LA PARTIE B

**Tableau 3: Données présentées à la figure 7.**

Source: USP.

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Moyenne	64 673	52 433	51 500	55 028	60 471	54 273	55 200 <sup>a</sup>
Médiane	58 819	47 894	46 236	50 541	54 578	50 932	-
IPP-A	108.9	101.6	100.6	102.1	103.6	99.9	101.0

<sup>a</sup> chiffre provisoire selon la station ART Tännikon

**Tableau 4: Données présentées à la figure 8.**

Source: USP.

Position de l'indice	Pondération	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Produits agricoles	100.0	100	93.3	92.4	93.8	95.2	91.8	92.7
Culture des champs	12.8	100	89.7	83.2	84.0	84.2	81.1	79.1
Légumes	5.4	100	110.3	109.9	123.5	122.4	114.8	140.4
Moût de raisin	7.7	100	100.6	98.7	91.3	92.2	92.9	92.4
Fruits	4.8	100	101.5	114.8	115.3	128.2	124.2	118.7
Gros bétail	9.5	100	75.0	78.0	89.9	97.4	93.5	98.4
Veaux	5.5	100	89.9	89.2	91.1	94.2	98.2	108.9
Lait cru	33.9	100	100.5	99.7	94.7	93.4	90.9	90.1
Porcs	14.3	100	90.0	86.1	91.1	92.8	82.0	78.6
Volaille, œufs	4.8	100	100.5	98.7	100.0	99.0	97.3	95.9

**Tableau 5: Données présentées à la figure 9.**

Source: Enquête sur la structure des salaires de l'OFS et dépouillement centralisé de la station ART Tännikon.

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Plaine: revenu de référence	63 679	65 854	67 011	67 630	68 230	68 939	69 689
Collines: revenu de référence	57 485	60 885	61 954	62 434	62 988	63 085	63 772
Montagne: revenu de référence	53 779	55 129	56 097	56 934	57 439	58 188	58 822
Plaine: Revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale	44 574	34 665	35 855	42 600	48 158	41 665	39 440
Collines: Revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale	33 160	26 634	25 797	30 811	34 361	31 865	31 436
Montagne: Revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale	22 877	18 495	18 355	24 818	25 375	26 855	24 483



## ANNEXE 2: TABLEAUX CONCERNANT LA PARTIE C

**Tableau 6: Exploitations pratiquant la vente directe: part du produit brut total.**

Transformation et commercialisation de produits agricoles. Source: ART Tännikon.

Année	Ø	Limites de quartile				
		10%	25%	50%	75%	90%
2003	18.1	1.2	3.7	9.4	23.6	53.7
2004	18.0	1.2	3.2	10.2	23.3	49.5
2005	20.0	1.5	4.1	12.3	26.4	54.0

**Tableau 7: Part d'exploitations pratiquant la vente directe par région.**

Transformation et commercialisation de produits agricoles. Source: ART Tännikon.

Région	2003	2004	2005
Plaine	12	15	15
Collines	10	11	10
Montagne	14	14	17





**Tableau 8: Part de la para-agriculture au produit brut<sup>a</sup> dans les exploitations qui participent au dépouillement centralisé des données comptables.** Total par année et moyenne des années 2003 à 2006, par zone. Source: ART Tänikon, exploitations de référence du dépouillement centralisé.

		Ensemble des exploitations				Zone de	Zone intermé-
		2003	2004	2005	2006	grandes cultures	diaire élargie
		Moyenne arithmétique des années 2003 à 2006					
Exploitations de référence	tot.	2 663	3 077	3 135	3 271	621	286
Exploitations représentées	tot.	50 516	50 976	50 916	50 099	11 437	4 302
Surface agricole utile	ha	19,10	19,25	19,75	20,07	21,78	21,55
Effectif des animaux détenus	UGB	22,9	23,1	23,4	23,7	18,7	30,3
Location de machines	CHF	826	763	810	752	1 402	973
Travaux pour tiers, sans engraissement et pressurage	CHF	4 278	4 281	4 719	4 690	6 528	4 668
Engraissement pour tiers	CHF	434	424	397	443	279	508
Viticulture pour tiers, pressurage pour tiers y compris	CHF	3	6	19	55	73	0
Commerce, transformation, vente directe (sans pressurage)	CHF	4 473	4 356	5 190	4 660	3 957	6 797
Pressurage (vente directe y compris)	CHF	1 049	2 541	2 769	4 140	9 191	2 912
Vacances à la ferme	CHF	65	71	84	115	10	45
Aventure sur la paille	CHF	35	35	30	36	77	7
Restauration	CHF	457	557	476	509	1 505	297
Tables d'hôtes	CHF	55	246	78	257	121	7
Ecole à la ferme	CHF	6	19	35	30	3	50
Cours d'équitation	CHF	25	116	79	85	35	131
Soins et conseils	CHF	152	125	120	182	32	15
Autres activités para-agricoles	CHF	445	406	501	642	196	831

**a** Les montants indiqués correspondent à la moyenne arithmétique de toutes les exploitations de référence.



Tableau 8 (suite)

		<b>Zone inter- médiaire</b>	<b>Zone des collines</b>	<b>Zones de montagne</b>			
				<b>I</b>	<b>II</b>	<b>III</b>	<b>IV</b>
<b>Moyenne arithmétique des années 2003 à 2006</b>							
Exploitations de référence	tot.	486	423	440	448	219	116
Exploitations représentées	tot.	7 174	6 701	7 155	7 664	3 868	2 326
Surface agricole utile	ha	17,46	18,53	18,86	20,09	18,54	16
Effectif des animaux détenus	UGB	28,5	26,6	24,7	22,2	17,6	16
Location de machines	CHF	959	724	424	426	240	320
Travaux pour tiers, sans engraissement et pressurage	CHF	3 700	5 318	2 966	4 241	2 874	2 475
Engraissement pour tiers	CHF	367	478	944	480	7	0
Viticulture pour tiers, pressurage pour tiers y compris	CHF	0	29	0	0	0	0
Commerce, transformation, vente directe (sans pressurage)	CHF	8 082	2 879	3 137	4 913	4 634	2 893
Pressurage (vente directe y compris)	CHF	1 943	80	1	1	0	0
Vacances à la ferme	CHF	187	84	38	197	53	5
Aventure sur la paille	CHF	24	37	17	29	0	17
Restauration	CHF	339	46	138	115	308	512
Tables d'hôtes	CHF	635	113	109	92	0	11
Ecole à la ferme	CHF	16	27	0	76	0	0
Cours d'équitation	CHF	127	375	16	0	0	14
Soins et conseils	CHF	131	215	372	240	0	14
Autres activités para-agricoles	CHF	1 109	331	265	347	726	861



# Impressum

58

## COLLABORATION AU RAPPORT DE SITUATION

---

### **Editeur / Diffusion**

Union suisse des paysans  
Laurstrasse 10  
5201 Brugg  
Téléphone 056 462 51 11  
Téléfax 056 441 53 48  
www.sbv-usp.ch  
info@sbv-usp.ch

### **Direction du projet**

Département économie et politique

### **Coordination du projet**

Tamar Hosennen

### **Collaboration**

Nadine Degen  
Christophe Eggenschwiler  
Daniel Erdin  
Karin Gafner  
Silvano Giuliani  
Nejna Gothuey  
Anny Granges  
Robert Grüter  
Christophe Hauser  
Sandra Helfenstein  
Thomas Jäggi  
Tobias Nussbaum  
Martin Rufer  
Hans Rüssli

### **Conception graphique**

MACH Corporate & Werbung, 5401 Baden  
Téléphone 056 204 01 20  
www.machbaden.ch

### **Mise en page**

Administration USP

### **Traduction**

Traductions USP

### **Révision**

Korrektorat Wort & Schrift, 5400 Baden  
Téléphone 056 221 77 53

### **Imprimerie**

Vogt-Schild Druck AG  
4552 Derendingen  
Téléphone 058 330 11 11  
www.vsdruk.ch

### **Photos**

Les photos proviennent des quatre exploitations agricoles présentées à la partie C.

### **Prix**

CHF 20.– par exemplaire  
CHF 15.– dès 10 exemplaires  
Prix hors TVA (2,4%) et frais d'envoi



